

**Fédération Française de Basketball**  
**Siege Social : 117 rue du Château des Rentiers**  
**75013 PARIS**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 20 OCTOBRE 2018 A AVIGNON**

L'an deux mille dix-huit et le vingt Octobre à 9 heures, les représentants des membres de la Fédération Française de Basketball se sont réunis à Avignon pour la tenue de leur assemblée générale annuelle.

**Après émargement de la feuille de présence, Me Didier DOMAT, le Président de la Commission de vérification des pouvoirs déclare à l'Assemblée :**

Afin de pouvoir délibérer et de modifier régulièrement les statuts, l'assemblée Générale doit être composée au moins de la moitié des délégués représentant au moins la moitié des voix.

Le nombre total de délégués est de 192 et le nombre de voix est de 522.244.

Au moment présent, le nombre de délégués présents est de 161, représentant 447.611 voix.

En conséquence, l'Assemblée Générale peut valablement se tenir et délibérer.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Fédération Française de Basketball, et prononce l'ouverture de cette Assemblée.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Jean-Pierre BRUYERE, président du Comité d'Organisation, pour une allocution.**

Madame le Maire d'Avignon, chère Cécile HELLE  
Monsieur le Président de la FFBB, cher Jean-Pierre SIUTAT  
Madame la Présidente de la Commission Sports et Bien-être du Conseil Régional Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, MME Monique ROBINEAU  
Monsieur le Président du CROS, cher Hervé LIBERMAN  
Monsieur le Directeur de la DRJSCS, M. Jean-Philippe BERLEMONT  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur Fédéral  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Honneur  
Mesdames et Messieurs les Délégués et représentants des Clubs, des Comités Départementaux et des Liges Régionales de France, de métropole, d'outremer et de Corse,  
Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

C'est avec grand honneur et un plaisir immense que nous vous accueillons et vous souhaitons la bienvenue, emplis de toute l'hospitalité qu'il sied dans notre prestigieuse ville d'Avignon, en ces murs riches et généreux d'Histoire du Palais des Papes, édifice d'exception inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette assemblée générale va clôturer la saison 2017-2018 et plus modestement la semaine du basket dans notre cité papale, pour engager, j'en suis sûr, de fructueuses perspectives d'avenir pour notre sport.

Au nom de notre Ligue de Provence, je veux remercier avec chaleur, très sincèrement, notre Fédération et son Président Jean-Pierre SIUTAT, pour nous avoir confié l'organisation de l'AG fédérale, idée qui chevauchait dans nos têtes depuis plus de 10 ans. Merci cher Président d'avoir transformé notre rêve en réalité. Je remercie à cet effet toute l'équipe de bénévoles enthousiastes qui m'entoure pour vous recevoir dans les meilleures conditions.

Dès notre premier entretien, Cécile HELLE, Maire, à qui nous avons développé ce projet, nous a apporté

son soutien indéfectible et assuré de son aide immédiatement. Je veux lui adresser, ainsi qu'à son conseil municipal, des remerciements profonds particulièrement appuyés pour sa confiance et son engagement à nos côtés. Grâce à son adhésion spontanée, régulière et sans faille, les portes Avignonnaises se sont ouvertes pour ériger la cité papale en centre du Basket Français pendant ces jours. Les valeurs humaines, citoyennes et sociales incarnées par votre action sont les nôtres. Merci Madame le Maire, Chère Cécile, Merci au Conseil municipal, Merci à tous vos collaborateurs et à vos services, parmi toutes et tous, je salue M. LICHAIRE et Peggy pour leur efficacité, leur compétence et leur professionnalisme.

Dans les aides apportées par nos partenaires, je n'oublie pas celle du groupe EIFFAGE par son Directeur ami du basket depuis tant d'années, Luc BOUVET ; je le remercie chaleureusement de son écoute et de son soutien substantiel. Bien d'autres nous ont également gratifié d'une contribution bien concrète, je citerai Gilbert RAOUX, viticulteur et ancien président du comité de Vaucluse, la société Cybermania, les bonbons Haribo, Club Shop, Pierre COLLOMB, bien connu dans le monde du basket. Merci à eux tous.

En préambule de ma description de notre Provence, j'ai une pensée particulièrement forte et émue pour 5 amis éminents qui nous ont quittés. Je salue la mémoire de Noël GRANGE, lui qui nous a accueilli superbement à St Etienne l'an dernier, Yvan MAININI ancien Président de la FFBB et de la FIBA, Fred FORTE ancien président emblématique de Limoges compétiteur talentueux, Edmond PARFAIT et Jean-Louis ARNAUD tous deux anciens présidents du comité des Bouches-du-Rhône qui ont tracé la voie dans ce département.

Avant de revenir à Avignon, je veux vous transporter virtuellement dans un court voyage au cœur de notre belle Provence. Celle-ci s'étire nonchalamment entre mer, montagnes et soleil, du rivage méditerranéen, aux confins du majestueux Ventoux jusqu'aux merveilleuses chaînes alpines au-dessus de Briançon.

Quand vous descendez par l'autoroute et atteignez Bollène, vous entrez « avé l'assent » en Provence. Le Vaucluse vous accueille gorgé des richesses de son terroir et la générosité de son sol. De part et d'autre, les fameux vignobles de Châteauneuf du Pape, Gigondas ou Beaumes de Venise que surmontent les délicates dentelles de Montmirail. La végétation a changé, les cyprès rappellent au villégiateur qu'il pénètre aussi dans le domaine du remarquable tourisme culturel et patrimonial avec Avignon, Orange, Vaison la Romaine, ces festivalières, et la non moins fabuleuse et curieuse résurgence de la Fontaine de Vaucluse. Puis surgit Avignon et ses remparts, la cité épiscopale, annexée seulement à la France le 12 septembre 1791. Cavaillon, Carpentras représentent enfin un des fleurons du marché de fruits, melons et primeurs, et de l'industrie alimentaire. La truffe, elle, se cache jalousement à l'écart des néophytes pour des négociations sulfureuses secrètes, sur le marché de Richerenches, village médiéval dans l'enclave des Papes.

Puis arrive le département des Bouches-du-Rhône supervisé par la laborieuse et administrative Marseille. Cette grande ville portuaire, de la Canebière, du pastis, des minots, de la bouillabaisse, de l'aïoli, de la Bonne Mère, de l'OM et de la galéjade, 2<sup>ème</sup> ville de France a été fondée au VI<sup>ème</sup> siècle avant JC par des marins grecs de Phocée. En fréquentant peu ou prou les abords du Lacydon, Le Vieux Port, vous comprendrez vite qu'on n'y parle pas exactement comme dans le reste de l'hexagone. Le « parlé marseillais » s'alimente d'un vocabulaire bien étrange pour la langue de Molière. « Bouléguer, s'estramasser, être à payol, y'a dégun, estoquefiche » pourront vous dérouter. Cette ville grouillante assiège le littoral en connexion du Vieux Port tentaculaire ; son voisinage immédiat avec la mer la rend de plus en plus difficile à la circulation. Les merveilleuses calanques vous offriront un panorama sauvage d'exception après une randonnée pédestre pleine de découvertes. Le superbe musée du MUCEM et le Fort St Jean trônent pour veiller à l'accès maritime du Vieux Port au cas où la sardine reviendrait pour en boucher l'entrée. Le port de Marseille s'est étendu à Fos/Mer, pour accueillir supertankers de pétrole, aciéries et pétrochimie dans la plus grande zone industrielle d'Europe. Istres et Salon de Provence, les deux fameuses bases aériennes cohabitent avec l'aéronautique de Marignane, constructeur d'hélicoptères. L'agriculture est omniprésente avec Châteaurenard et son remarquable verger. Plus à l'ouest, la Camargue pittoresque demeure le domaine réservé des poètes, des chasseurs et pêcheurs. Manadiers et gardians vivent en parfaite harmonie avec leurs taureaux dans ce paradis équestre et ornithologique plein de poésie. C'est le domaine de Mireille aux Stes Maries de la Mer, où le mistral venu d'Arles fait chanter et courber les roseaux. Plus au nord s'estompe la chaîne des alpillles, avec la terrasse en encorbellement des Baux, suspendue au-dessus de milliers d'oliviers

qui scintillent en chœur au soleil et de la garrigue qui fleure si bon les soirs de mai, après une fine pluie. Enfin, en se dirigeant vers l'est, Aix en Provence, patrie de Cézanne, cette Romaine thermale, universitaire, artistique, picturale, vous offre en tout temps son confort, son art et ses calissons. Choisissez d'y faire une étape, elle vous séduira.

Pour les Alpes de Haute Provence, l'autoroute nous emmène à Manosque, la patrie de Jean Giono où fleure bon la sauge, le romarin et la douceur de vivre. Que de charme sous ce climat et ce ciel si pur où Digne-les-Bains joue fièrement son rôle de manager pour Forcalquier ou Barcelonnette au pied du Col de la Bonette. Les lavandiers accroupis au milieu de leurs champs sur le plateau de Valensole vous emplissent de sérénité tandis que les abeilles butinent leur nectar. Les cultures fruitières, l'olivier, irrigués par la Durance, produisent de merveilleux fruits. En remontant la vallée, c'est l'élevage des ovins qui acquiert sa renommée avec l'agneau de Sisteron. Moustiers Ste Marie, les gorges du Verdon et son lac admirable, étendue propice aux aventuriers, campeurs, marcheurs, offrent des possibilités immenses à l'expansion du tourisme... Et les grives y sont particulièrement délicieuses. Le ski enfin avec Pra-Loup, le Sauze, Allos, Seyne sont un gage de pérennité pour cette région. Que de belles descentes familiales vous y attendent.

Les Hautes Alpes. Veynes, l'ancienne ferroviaire, domine laborieusement la paisible et riante vallée du Buech où les truites vous défient tandis que les fameuses pommes se gavent de soleil bienfaisant. Gap, où le hockey sur glace est roi, possède des industries alimentaires et du bois qui y sont florissantes. La haute et prestigieuse montagne demeure cependant la ressource essentielle dominée par le majestueux et sculptural Parc des Ecrins à 4107 mètres. Serre Chevalier, Montgenèvre, Vars, Risoul, Vallouise, Orcières, les Orres, baignées de soleil, sont autant de terrains d'oxygénation et d'exercice pourvus d'un domaine skiable immense. La table comble les gourmets par ses produits de laitages, ses fromages, ses tourtons et ses pâtisseries locales dont la tarte du Champsaur aux myrtilles des bois reste un trésor accompagné de génépi sauvage. Embrun et sa cathédrale romane veille sur le barrage de Serre Ponçon et remplit son rôle de ville étape. Quant à la pittoresque ville de Briançon, du haut de ses 1400 mètres, elle coordonne les besoins de toutes ces stations illustrées qui vivent de la neige et de ses glaciers alimentant la merveilleuse vallée de la Guisane. Dévoluy, Champsaur, Pelvoux, Queyras, tous ces massifs aux sommets altiers qui avoisinent nos transalpins peuvent être alors le terme d'un merveilleux voyage. Alors, arrêtez-vous, respirez et allez vous allonger au milieu des alpages et des rhododendrons, ne faites pas de bruit, vous aurez peut-être la chance de voir passer un chamois ou assister à la chorégraphie des marmottes joueuses.

Après ce périple touristique rapide survolant la Provence, revenons sur Avignon, résidence pontificale de 1309 à 1423 où papes et antipapes vont se succéder parfois dans d'étranges intrigues. Avignon, Ville de superlatifs ! Plus grand monument gothique du monde, scène du plus grand festival de théâtre du monde, grands crus viticoles mondialement reconnus, ville de la Culture en 2000, dotée de multiples musées, d'un opéra-théâtre ! Cette cité est un trésor à la fois de quiétude mais aussi d'énergie débordante alimentée d'une boulimie dynamique, baignée d'un environnement naturel unique.

Intéressons-nous maintenant à notre basket régional. Celui-ci a vu naître des noms célèbres pour notre sport : Anne-Marie MAILLET-COLCHEN, Alain WEISZ, Irène GUIDOTTI, Jean-Baptiste RE, Jacky BINI, Philippe SZANIEL, Annie DUFFLOT, Jean-Pierre SALIGNON, Guy BOILLON, ou encore Laurent FOIREST. Des clubs emblématiques marquent notre histoire avec le SMUC, l'ES AVIGNON, le PAYS D'AIX BASKET 13 et plus récemment FOS PROVENCE BASKET.

107 clubs s'activent et façonnent le territoire Provençal, en dénombant 25133 licences dont 9933 contact, avec 29,73% de féminines. Dans les divers championnats de France, 22 équipes seniors ou jeunes évoluent dans les différentes poules nationales dont 8 formations jeunes élite U18 et U15, garçons et filles.

Comme beaucoup sur le territoire mais peut-être encore plus ici, nos clubs font face à un manque chronique très élevé d'installations sportives contrecarrant durement leur expansion. L'avènement du 3x3 se pose en moteur d'édification ou de réhabilitation de terrains extérieurs en lien du plan infra FFBB qui s'offre à nous comme une providence.

Sur le plan sportif, j'aurais pu vous évoquer bien des actions que nous avons mises en place et entretenues depuis longtemps, mais le timing de cette AG m'oblige à alléger mon intervention. Je citerai toutefois la gestion de plus de 2000 matchs, nos finales régionales de jeunes et seniors qui jouissent

les participants de façon croissante chaque saison au travers d'un engouement exponentiel. La Coupe de Provence instituée depuis 6 saisons fait face à une multiplication d'inscrits et notre FINAL4 connaît un vif succès très suivi à l'approche de Noël. Notre Pôle espoirs a envoyé 11 garçons ou filles en équipes de France et à l'INSEP ces dernières années. Enfin, la mise en place de liens forts avec nos amis Catalans a permis des échanges amicaux et sportifs fructueux depuis 2 ans.

Après avoir accueilli l'équipe de France U18 féminine en préparation des Championnats d'Europe en 2011, l'équipe de France U19 féminine en préparation des championnats du Monde en 2013, les Universités d'Eté de la FFBB en 2014, les 51<sup>èmes</sup> Journées Médicales de la FFBB en 2015, c'est au tour de l'organisation de cette AG en 2018. Notre volonté d'organiser à période régulière une manifestation d'ampleur nationale s'exprime clairement. Nous aspirons maintenant cher Président à l'organisation d'une rencontre internationale sur ce territoire.

Je ne terminerai pas mon propos sans mettre à l'honneur l'ensemble des Présidents de clubs et tous les bénévoles, maîtres artisans de la construction, de la vitalité et de la pérennité de notre sport. Sans eux, plus rien. Facilitons-leur la vie, accompagnons-les, simplifions leurs tâches, aidons-les.

Dans la culture de nos valeurs, notre démarche entrepreneuriale de dirigeant nous intime d'user d'audace pour dénicher de nouvelles ressources humaines et financières ou encore d'inventer de nouvelles dispositions altruistes tel le club 3.0 afin de stimuler notre projet sportif clairement avant-gardiste. A nous de nous épauler pour ériger une dynamique solidaire, collective, participative et ambitieuse au cœur d'une synergie inventive, vectrice de conjugaison des forces, pour un dessein résolument humaniste créateur de liens sociaux. Le basket sera ce que nous en ferons. Je lui souhaite de tout cœur un avenir immensément radieux.

Accueillir les forces vives de notre discipline pour l'assemblée générale annuelle 2018 du monde du Basket Français ici, à Avignon, dans cette enceinte d'exception lèguera pour longtemps des rais de lumière incandescents dans nos têtes. Merci Cécile HELLE et merci Jean-Pierre SIUTAT de ce présent.

Pour conclure, je vous délivre cette citation Provençale :

« A l'an qué ven, sé sian pas maï que sian pas men »

ce qui signifie « A l'année prochaine, que si nous ne sommes pas plus, nous ne soyons pas moins ».

Belle assemblée générale à toutes et tous.

Je vous remercie.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Mme Cécile HELLE, Maire d'Avignon, pour une allocution.**

Monsieur le Président de la Fédération française, M Jean-Pierre SIUTAT,  
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau fédéral,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur,  
Monsieur le Président de la Ligue de Provence, M Jean-Pierre BRUYERE,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Ligues et des Comités de métropole et des outre-mer,  
Monsieur le Président du Comité départemental Olympique et Sportif, M Roland DAVAU,  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité d'organisation d'Avignon 2018,  
Mesdames et Messieurs les responsables des clubs avignonnais et environnants,  
Mesdames et Messieurs les Officiels et membres du corps arbitral,  
Mesdames, Messieurs,  
Chères et Chers Amis du Basket français,

C'est avec une vive émotion que j'ai l'honneur de prendre la parole devant vous ce matin pour vous remercier d'avoir choisi Avignon pour vous rassembler, échanger et préparer les échéances à venir.

Depuis bientôt une semaine, notre ville résonne au rythme du Basket. Cette semaine du basket est une indéniable réussite comme en témoignent les sourires des tous petits et de leurs parents que j'ai pu voir mercredi. Il en est de même pour les plus grands.

Avignon est une ville de culture avec le plus grand festival de théâtre du monde en juillet et toute l'année, le plus grand nombre de troupes et théâtres permanents par nombre d'habitants.

Avignon est une ville d'histoire classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis plus de 20 ans. Chaque année, ce sont plus d'1,5 million de touristes qui nous honorent de leur présence. C'est aussi un patrimoine viticole majeur. Avignon est la Capitale des Côtes du Rhône.

La présence de la vigne est attestée depuis les Romains et le IV<sup>ème</sup> siècle avant notre ère. Dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, installés à Avignon, les Papes, amateurs des vins de la région, œuvrent à la plantation d'un important vignoble autour d'Avignon. Jean XXII, deuxième des sept papes Avignonnais, fait bâtir une résidence d'été à Châteauneuf du Pape. Benoît XII, le troisième, lance la construction du Palais des Papes. Plus tard, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et durant 200 ans, le port de Roquemaure (Gard) devient un grand centre d'expédition par voie fluviale.

Une réglementation intervient en 1650 pour garantir leur provenance et leur qualité. Attachée à la qualité de ses vins, la Vallée du Rhône a joué un rôle actif dans la naissance des appellations viticoles françaises. L'AOC sera officialisée en 1937.

Avignon est aussi une ville de gastronomie grâce à notre arrière-pays agricole et maraîcher. L'aire urbaine d'Avignon est ainsi la « plus » auto-suffisante de France.

Mais Avignon, ce n'est pas qu'une carte postale.

C'est pourquoi, depuis 2014, je souhaite qu'Avignon soit aussi une ville sportive.

Synonyme de bien-être, le sport est également facteur de lien social et inculque des valeurs de respect et de partage. La Ville accompagne les 15 000 licenciés pratiquants, tout comme les sportifs amateurs.

De par les valeurs qu'elle transmet, la pratique sportive est un moment privilégié de rassemblement, de partage, de vivre ensemble. Mon ambition pour le sport est de faciliter l'accès de tous à tous les sports, mettre à disposition des Avignonnais des équipements de proximité de qualité, accompagner le sport de haut niveau et la création d'événements sportifs fédérateurs et attractifs.

Le sport est un formidable outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle favorisant la santé et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

C'est pour cela que le monde sportif est engagé dans une grande mobilisation intitulée « Le Sport compte » au vu des restrictions possibles de l'effort de la Nation en ce domaine.

Le sport n'a jamais fait partie des lois de décentralisation, pour autant la volonté des élus de soutenir son développement fait de loin des collectivités locales, le premier financeur du sport.

Les communes sont les premiers financeurs publics du sport avec près de 11 milliards d'euros et possèdent 72% des équipements sportifs français.

Avignon, c'est 67 équipements sportifs dont 18 gymnases, 13 stades, 4 piscines et 43 ETAPS !!!

Avignon, c'est aussi plus de 230 clubs et associations sportives dans 60 disciplines, soutenus par des subventions de la Ville à hauteur de 1,8 millions d'euros chaque année.

Le sport, tout le monde en parle mais nous nous agissons en investissant, sur 5 ans, sans augmentation d'impôts, près de 35 millions d'euros pour les infrastructures sportives.

Nous allons d'ailleurs créer une plaine sportive pour les nouvelles pratiques libres avec, à l'étude, un terrain de basket spécifiquement dédié au 3x3 en prévision de l'entrée dans la liste des sports olympiques en 2020.

Je sais que les clubs Avignonnais ont déjà pris le pas : La Barbière et Montfavet ont fait il y a deux ans un tournoi 3x3 homologué par la fédération. Les championnats départementaux 3x3 vont débiter en Novembre et les 3 clubs veulent inscrire des équipes dans toutes les catégories.

En décrochant le label « Ville Active et Sportive » (3 lauriers sur 4), la Ville d'Avignon s'est vue reconnue pour ses efforts en matière de qualité de l'offre sportive et de promotion de l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible à toutes et tous.

Parmi tous ces sports, le Basket occupe une place déterminante.

Deuxième sport collectif français et premier sport collectif féminin, le Basket brille par la qualité des clubs locaux et de leurs dirigeants et par la vivacité de la pratique libre, hors club, grâce aux terrains disponibles et aux city-stades que nous avons déployés.

Avec les dirigeants nationaux et locaux, nous partageons cette préoccupation du « vivre ensemble ». Ce n'est pas un hasard, si au sein des services municipaux, j'ai souhaité constitué un grand pôle « vivre ensemble » regroupant les sports, la culture, l'enseignement, la jeunesse et les solidarités locales. Je sais que cette préoccupation constitue l'un des grands axes de développement de cette nouvelle saison. La Barbière Basket a été le premier club de Provence à avoir un "Centre de Génération Basket" qui permet d'accueillir pendant les vacances scolaires des non licenciés venus de centres de loisirs et autres.

Le Vivre ensemble de la FFBB, c'est aussi le Basket Santé, le Basket Loisir, la démarche citoyenne, le Basket inclusif, le Basket Entreprise et les camps d'été (dont un se fait dans le Vaucluse).

J'ai vu l'ampleur des travaux de votre assemblée générale et la diversité des enjeux notamment ceux qui relèvent de l'idée d'un « *Basket pour tous, proche de tous et à la portée de chacun et chacune* ».

Il s'agit finalement d'une profession de foi dans l'action collective qui devrait être l'apanage de chacun et plus près des réalités du terrain et des attentes de ceux qui le font vivre.

**Mickaël JORDAN** : « Certains veulent que ça arrive, d'autres aimeraient que ça arrive et d'autres font que ça arrive »

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Mme Monique ROBINEAU, Présidente de la Commission Sport et Bien Etre de la Région PACA, représentant le Président du Conseil Régional PACA, pour une allocution.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Président MUSELIER, bienvenue à tous les participants à cette AG de la FFBB que notre région n'avait plus accueillie depuis 2000 (Hyères) !

**La Région Sud est une terre de sports : 2 millions de pratiquants et 1,1 million de licenciés !** Avec le Président MUSELIER, lui-même passionné de sport, nous savons, au-delà des enjeux de santé publique, combien le mouvement sportif fait vivre nos quartiers, promeut les valeurs d'effort et de solidarité, et combien le sport de haut niveau qui le prolonge peut être synonyme de rayonnement et de retombées économiques pour notre région.

Voilà pourquoi nous menons en Région Sud une **politique sportive ambitieuse et globale** : accompagner le mouvement sportif de terrain aussi bien que promouvoir les grands événements et le sport de haut niveau.

Aussi le Président MUSELIER a-t-il souhaité affirmer la Région Sud comme un **partenaire de premier plan du basket-ball**, qui compte sur notre territoire **191 clubs et 27.789 licenciés**.

↳ **Près de 70.000 € votés en 2018 en faveur du basket-ball en région** :

- 39.000 € en aide au fonctionnement des ligues Provence-Alpes et Côte d'Azur
- 15.000 € pour l'organisation d'un tournoi de préparation à la Coupe du Monde de l'Équipe de France féminine Senior à Antibes
- 13.200 € pour le Pôle Espoirs de la ligue Provence-Alpes

Enfin, nous nous préparons d'ores et déjà à adopter une convention pluriannuelle avec la future ligue régionale Sud qui naîtra lors de l'AG constitutive du 15 décembre à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Merci au président Jean-Pierre SIUTAT et aux instances nationales de la FFBB, au président de la ligue Provence Jean-Pierre BRUYÈRE, au président de la ligue Côte d'Azur Patrick COLLETTE et à l'ensemble des équipes et des participants : la Région Sud est à vos côtés !

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Hervé LIBERMAN, Président du CROS PACA, pour une allocution.**

Monsieur le président de la fédération française de Basket, cher Jean-Pierre  
Mesdames messieurs les membres du comité directeur fédéral,  
Mesdames, messieurs les présidents de ligues et comités départementaux,  
Monsieur le président de la ligue de Provence de Basket, cher Jean-Pierre

Mesdames, messieurs, chers amis,

Je suis ravi et extrêmement honoré d'accueillir dans notre belle Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur l'assemblée générale de la fédération française de Basket Ball.

Bravo aux équipes du président BRUYERE pour le choix du lieu et la qualité de l'organisation.

Le Palais des Papes d'Avignon est un lieu chargé d'histoire qui, je suis sûr, vous aura permis de travailler dans la sérénité...

Le CROS Provence-Alpes-Côte d'Azur avait lui aussi choisi un lieu symbolique pour naître de la fusion des deux comités régionaux olympiques et sportifs de cette Région en novembre 2017 au couvent royal à Saint Maximin.

Une assemblée générale bâtie autour du plan fédéral pour 2024 et du basket 3.0 marque votre volonté d'aller de l'avant, d'agir pour votre avenir.

Comme vous l'exprimez très bien, notre société évolue et ne nous attend pas. Nos modes de consommation, nos habitudes, nos besoins évoluent à grande vitesse avec les générations Y, Z et les millénials.

La digitalisation, et l'uberisation de la consommation vont nous obliger à évoluer, à nous adapter, à nous moderniser, si nous ne voulons pas perdre tout un pan de la population française.

Le basket, comme toutes les disciplines sportives, n'échappe pas à l'évolution de la consommation de la pratique sportive. Nous devons repenser l'accueil des pratiquants dans nos clubs pour correspondre aux nouvelles attentes, sortir des lieux classiques, les Gymnases.

Il n'est pas question d'abandonner les formes de pratique classique du basket. Il n'est pas question d'abandonner la formation des athlètes et encore moins d'abandonner tout le travail que vous faites au niveau des équipes de France... alors que les résultats sont là.

Mais il est question d'inventer, il est urgent d'imaginer d'autres formats, d'autres formes de pratiques plus simples, plus rapides et sans contraintes.

Je ne suis pas assez fin technicien pour donner mon avis sur la création du basket 3X3 mais la démarche est la bonne.

Je veux partager avec vous le challenge qui nous attend.

Il faut anticiper, s'adapter à la modernité de notre monde, « ce nouveau monde » où tout est plus rapide, où tout sera digitalisé, automatisé, passé au crible des algorithmes.

Ce nouveau monde où le Big Data « archivage des données » révolutionne notre société. On avait promis à ma génération un monde futuriste à l'an 2000, que nenni le futurisme va progresser 100 fois plus vite dans les dix prochaines années qu'il n'a progressé dans les soixante dernières.

Alors la voilà cette révolution, ce tsunami numérique aujourd'hui et demain quantique. En effet, les GAFAM « Google, Amazone, Facebook, Apple et Microsoft » sont aujourd'hui aussi puissants que certains États. Et alors vous me direz ! J'attire votre attention sur ce nouveau monde, non pas que ce soit mon idéal, mais c'est un défi qu'il nous faut relever.

Après la longue route réalisée par le monde associatif : la professionnalisation, l'arrivée dans nos structures loi 1901 des professionnels que nous appelons encore par pudeur les permanents côtoyant les bénévoles. En réalité, ce sont des emplois et ceux-là ne sont pas délocalisables, ils sont sociaux et

solidaires. Hier c'était un sujet tabou, aujourd'hui c'est une réalité constructive, salvatrice et progressive pour les clubs sportifs.

Un nouveau défi structurel nous attend, c'est celui de la commercialisation, non ce n'est pas un gros mot, il correspond à une évolution, celle de la valorisation de notre savoir-faire, « l'enseignement des pratiques sportives », l'initiation, l'éducation de nos enfants aux sports et bien plus aujourd'hui et ce ne sont pas les services de l'État qui me contrediront en mettant les fléchages du CNDS sur les axes comme la santé, la réduction des inégalités pour l'accès au sport, l'accompagnement pour la mixité et la laïcité etc..

Pour relever ces défis, avec le Conseil d'Administration du CROS Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons créé :

- Un groupement d'employeurs Régional Provence Alpes Méditerranée, au service des structures sportives pour développer l'emploi dont ils ont besoin.
- Un fonds de dotation, pour soutenir et répondre aux projets du mouvement sportif
- Développer le club des chefs d'entreprises qui ont pour valeur commune le sport
- Lancer le projet de construction de la Maison Régionale du Sport Territorial

Nous chercherons, nous testerons les nouvelles propositions et projets des start-up, nous serons un véritable Fab lab pour anticiper et s'adapter aux nouvelles pratiques libres et non organisées.

Il faut nous réinventer !!!

Votre fédération, les comités olympiques et sportifs de vos régions et de vos départements vous proposeront de nouvelles solutions, de nouveaux outils, de nouveaux challenges à relever... Il nous faut monter dans le train quand il est encore à quai, après il sera peut-être trop tard.

Le sport a besoin de nous, il compte sur nous, prenons notre avenir en main et cessons de nous lamenter, rallumons ensemble cette flamme de l'Olympe qui est en chacun de nous.

Pour conclure, une citation de Winston Churchill :

**« MIEUX VAUT PRENDRE LE CHANGEMENT PAR LA MAIN, AVANT QU'IL NE NOUS PRENNE PAR LA GORGE ».**

Merci de votre écoute.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Jean-Philippe BERLEMONT, Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Provence, pour une allocution.**

Madame le Maire d'Avignon, chère Cécile HELLE  
Monsieur le Président de la FFBB, cher Jean-Pierre SIUTAT  
Monsieur le Président du CROS, cher Hervé LIBERMAN  
Mesdames et Messieurs les représentants du Basket français,

Je souhaite tout d'abord saluer toutes les personnes qui sont ici pour faire vivre le Basket, les bénévoles, les officiels et les pratiquants qui font que cette discipline importante modèle nos territoires et pénètre dans l'ensemble de nos quartiers, mais j'y reviendrai plus tard.

Je voudrais tout d'abord saluer le talent de cette Fédération pour choisir le lieu de ses Assemblées Générales. Je me trouvais en effet déjà présent lors de l'Assemblée Générale de 2016 qui s'est tenue à Dijon, ville également inscrite au patrimoine de l'Unesco, juste à côté de Nuit Saint Georges ou encore Gevrey-Chambertin.

Puis Jean-Pierre BRUYERE a très bien expliqué toutes les bonnes raisons qui pouvaient faire que vous veniez cette année à Avignon et en Provence – Alpes – Côte d'Azur. Je veux croire néanmoins qu'il y a des raisons sportives.

Cette région étant effectivement une région qui est dotée d'une très forte vitalité sportive, à la fois en termes de nombre de pratiquants, de clubs mais également en termes d'Athlètes de Haut Niveau, puisque je me suis laissée dire que lors de la dernière Olympiade, à peu près 20 % de la délégation

Française venait de la Région Provence -Alpes - Côte d'Azur, et ce n'est pas rien. Coté Basket, il y a des clubs professionnels, un pôle Espoirs dont vous avez rappelé la qualité. Ce pôle a aussi une qualité de cœur, et peut-être que peu d'entre vous le savent mais il va mener une action avec l'ONG Action Contre la Faim d'ici quelques jours, ce qui montre aussi que le sport sait être solidaire. Cela fait le lien avec mon introduction, puisque parmi les enjeux du sport bien évidemment il y a la haute performance et peut-être à tort assez souvent les fédérations sont-elles jugées au prisme des médailles rapportées mais il y a probablement des enjeux de plus longue durée, de plus long termes, ce sont effectivement les enjeux de cohésion sociale. Le Basket fait partie de ces sports qui ont la capacité à aller au plus près de ceux qui sont éloignés de beaucoup de choses, même s'ils sont en centre-ville. Je vous parle des quartiers prioritaires, de la politique de la ville, où nous avons moins de résultats scolaires, moins de diplômes, moins d'accès à l'emploi, moins de revenus et souvent moins d'accès au sport alors même que le sport fait rêver ... alors même que le sport est aussi un horizon de développement personnel, citoyen, mais aussi parfois professionnel. D'autres fédérations d'ailleurs s'y engagent, je veux parler de la Voile, par exemple, qui, dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024, organise un plan "Voile" dans les quartiers.

Et donc pour m'inscrire dans la lignée de ce que disait Hervé LIBERMAN, je crois qu'il importe, et c'est probablement un des rôles de cette Assemblée Générale, de faire en sorte que le sport s'inscrive dans ces grands enjeux de société, la cohésion sociale, la citoyenneté, l'éducation, mais aussi l'adaptation à la société telle qu'elle évolue, son vieillissement, et c'est notamment le Sport Santé / Bien être qui y répond, tout comme l'ensemble des évolutions numériques, et l'évolution des modes de vie, le fait d'avoir moins de temps libre pour pratiquer, qui font que finalement tout le monde développe d'autres formes de pratique pour répondre à la demande.

J'insisterai peut-être sur le fait que, et bien évidemment Hervé LIBERMAN en a été un acteur majeur, le mouvement sportif s'est unifié dans cette région. Elle n'a pas été concernée par la réforme territoriale, et pour autant il y avait des Ligues de Provence et de Côte d'Azur et c'est encore le cas pour le Basket, mais vous êtes en pleine évolution.

Depuis 2017, il y a une équipe technique régionale commune, portée par des CTS mais aussi par l'ensemble des forces vives de ces Ligues, et puisque vous avez parlé de l'évolution du sport et des débats en cours, c'est peut-être l'occasion pour moi de rendre un hommage appuyé à ces Conseillers Techniques Sportifs, qui sont des agents du Ministère des Sports détachés auprès des fédérations. S'il y a aujourd'hui certaines interrogations sur leur bon mode de gestion, je crois qu'il n'y en a aucune à avoir sur les compétences qu'ils apportent et sur leur contribution au développement du sport français. C'était important de le rappeler ici.

Je terminerai simplement en me saisissant de ce thème de la Gouvernance du Sport, pour dire que justement, dans cette région, nous ne sommes pas restés inactifs. Dès 2017, à l'aide du mouvement sportif, du Conseil Régional, du monde de l'entreprise, de l'université, bref avec une vision large du sport et de ses enjeux, se sont lancées plusieurs réflexions sur les grands axes de travail, les grandes orientations à conduire dans notre région. Nous allons entrer désormais dans une nouvelle phase, après cette phase d'état des lieux et de diagnostic, de manière à ce que tous ces enjeux soient pris en compte et partagés par l'ensemble des acteurs qui font le sport et que nous soyons capables d'avoir, non pas une action uniforme, mais une action cohérente dans un cadre que nous partageons, pour que demain cette région soit au rendez-vous des grandes échéances comme l'Olympisme de 2024 et la Voile à Marseille, mais également le sport accessible à tous, le sport facteur de santé, le sport facteur de rayonnement et de développement économique. Je ne doute pas que tous ces sujets seront à l'ordre du jour de votre Assemblée Générale, et comme vous avez choisi cette salle, qui est la Salle du Conclave où se prenaient des décisions importantes, je n'ai aucun doute sur le fait que de grandes décisions sortent de cette Assemblée Générale.

Je vous souhaite de fructueux débats.

Merci à toutes et à tous.

**Le Président de séance, Jean-Pierre SIUTAT prononce ensuite un discours à destination de l'Assemblée.**

Madame le Maire d'Avignon, chère Cécile,

Monsieur le Maire Adjoint aux Sports d'Avignon,  
Madame la Présidente de la Commission Sport et Bien Etre de la Région PACA,  
Monsieur le Directeur de la DRJSCS,  
Monsieur le Président du CROS, cher Hervé,  
Monsieur le Président du CDOS, cher Roland,  
Monsieur le Président de la Ligue Régionale de Provence, cher Jean-Pierre,  
Madame la Directrice Générale de la Mutuelle des Sportifs, chère Isabelle, accompagnée de mon ami  
et ancien président de la Fédération Française de Natation, Francis LUYCE.

Chères amies, chers amis,

Je voulais tout d'abord témoigner de notre émotion de tenir cette assemblée générale dans un lieu si unique, si rempli d'histoire. Merci Jean-Pierre pour ton initiative, merci Madame le Maire de nous accueillir et merci aux collectivités locales d'avoir contribué à cette belle organisation.

Jean-Pierre détient le record de participations à une AG fédérale ; à mon avis, il ne pensait jamais qu'un jour, il l'organiserait ici, dans ce lieu mythique.

Il y a un an, pratiquement jour pour jour, nous tenions l'Assemblée Générale fédérale à Saint-Etienne.

Une très belle AG, qui tenait tant à cœur à Noël GRANGE, disparu depuis. Noël était un grand dirigeant, un sage qui nous avait tellement touchés lors de ses prises de paroles à Saint-Etienne.

C'est toujours une très grande tristesse de voir notre grande famille touchée par le deuil. Ayons une pensée pour tous ces disparus :

#### **Des dirigeants**

- Frédéric FORTE, ancien président du Limoges CSP
- Pascal EZGUILIAN, ancien entraîneur de l'Alsace de Bagnolet
- Raymond PERRAT, ancien Président du CD de l'Ain
- William LANDRE, Président de l'Etoile de Groslay Basket
- Jacques LEVAUX, Trésorier du CD du Jura
- Michel POUTEAU, ancien membre du Comité Directeur Fédéral, ancien Président de la Commission Sportive Fédérale et ancien Président de l'INSEP
- Pierre SCHRIVER, Président de la Commission des Finances du CD du Val de Marne et ancien Président du CA L'Hay-les-Roses
- Ludivine CHARRIER, Présidente du club de Bouin (85)
- Pierre COLDEPIN, ancien Président du CD de Drôme-Ardèche
- Gérard VITONG, ancien Président de la LR de La Réunion
- Jean-Louis ARNAUD, ancien Président du CD des Bouches-du-Rhône
- Michel MELEDO, ancien Président du CD du Morbihan

#### **Des officiels**

- Pierre MONNIER, ancien arbitre international et figure du basket tourangeau

#### **La famille**

- La mère de Brigitte DESBOIS, Présidente de la LR des Pyrénées
- Le père de Laurent ARBAULT, Président du CD du Doubs
- La mère de Françoise EITO, membre du Comité Directeur Fédéral
- Le père de Christophe LEBOUILLE, Président du club Le Mans Sarthe Basket
- La mère de Martine SUDIRMANN, standardiste de la FFBB
- Le père de Raymond BAURIAUD
- La fille (prématurée) de Shehrazade BEN JILALI, salariée de la FFBB
- Le mari de Sylvie VALTAT, Trésorière du CD de l'Yonne et VP LR Bourgogne
- L'épouse de Jean-François BEAULIEU, délégué de la Zone Océan Indien
- La mère de Jean-Pierre de VINCENZI, ancien DG et DTN de la FFBB
- Le mari de Marie-Esther FITA, Présidente du BC Rivesaltais (66)
- Xavier DEVULDER, père d'une joueuse du centre de formation de l'USO Mondeville

- La mère de Jacques PONTILLE, ancien Président du CD de la Loire et membre de la CCG FFBB
- Bernard GRANOTIER, mari de Nadine, ancienne membre du Comité Directeur FFBB
- La sœur de Christian AUGER, Vice-Président Fédéral et Président de la LR Ile de France
- Le père de Luc VALETTE, membre du Comité Directeur FFBB
- Xavier PALIN, le fils de Jacqueline, Présidente du CROS de Bretagne
- Guy, le mari de Cathy GISCOU, Vice-Présidente Fédérale
- Sandrine CHARBONNIER, épouse de Laurent, Pt du CD des Ardennes (et VP Flamme Carolo) et fille de Nicole et Pierre PREVEL, Pt du CD de la Meuse
- La mère de Jacques DOMONT, Président du CD de l'Aude
- La mère de Françoise LE BOUHELLEC, Secrétaire Générale du CD du Morbihan
- Le père de Stanislas HACQUARD
- Gérard GRANDJEAN, ancien basketteur, grand-père de Joffrey LAUVERGNE
- Clément, fils de Joël GEYNET, ancien Président de la Ligue des Alpes
- Le père de Sébastien DIOT, salarié FFBB
- La sœur de Jacky RAVIER, membre du Conseil d'Honneur
- Le père de Boris VENDRAN, membre du Comité Directeur

### Des joueurs

- Angela JAKOV, jeune licenciée du 77 décédée dans l'accident de Sept Sorts (voiture-bélier)
- Carlo WILM, ancien international (25 sélections en Equipe de France)
- Michel BONNEVIE, ancien international (médaillé d'argent aux J.O de Londres en 1948)

### D'autres personnalités

- Roger CORNET, journaliste sportif spécialisé dans le cyclisme et le basket (il avait suivi l'Equipe de France aux J.O. de Los Angeles en 1984)
- Jacques MARCHAND, ancien journaliste de l'Equipe

Il y a une semaine, nous apprenons la disparition de Patrick BAUMANN, Secrétaire Général de la FIBA, mais également membre important du CIO et président de l'Association des Présidents de Fédérations Internationales. C'est une très grande perte pour le basketball mondial, nous lui avons de suite rendu hommage.

J'en oublie certainement et je m'en excuse pour leurs familles et leurs proches.

Et puis le 11 mai 2018, Yvan nous a quittés. L'annonce de son décès a été terrible. Les hommages se sont succédés tous aussi unanimes autour de celui qui a fait grandir notre fédération et le basket français depuis 1992 et pendant 18 ans, mais également la FIBA et le basket international depuis 1998 et pendant 20 ans.

Je vous propose de respecter, pour tous ces disparus, une minute de silence.

Plus que de longs discours, nous avons souhaité témoigner de notre profond respect et attachement à Yvan et sa famille par quelques décisions que nous prendrons ensemble.

J'ai souhaité que Marie-France, Yaël et Nadège, soient présentes avec nous ce week-end. Nous avons préparé un numéro spécial de la revue fédérale que vous découvrirez, avec de beaux témoignages de certains d'entre nous qui ont bien connu Yvan.

Mais plus que des mots, quelques images...

VIDEO

(Applaudissements)

Merci.

Nous proposons d'honorer la mémoire d'Yvan de la manière suivante :

- Nous renommons la salle du centre de recherches, au rez-de-chaussée en **salle Yvan MAININI** ;
- Nous transformons la médaille Robert BUSNEL, créée à sa disparition en 1991, en un **trophée Robert BUSNEL-Yvan MAININI** et nous décernerons le premier ce soir ;
- Nous renommons le Centre Fédéral de BasketBall à l'INSEP en **Pôle France Yvan MAININI**.

Nous espérons, par ces actes, pouvoir perpétuer au plus juste la mémoire d'Yvan. Marie-France, je te propose de nous dire quelques mots, ce soir, lors de la cérémonie de remises des distinctions fédérales. J'ai compris que c'est Yaël qui prendra la parole.

Nous venons de clore la deuxième année de l'olympiade 2017-2020. Je souhaite évoquer 3 faits marquants.

#### Le premier

19 équipes de France ont été mobilisées cette saison (13 5x5 et 6 3x3 2018).

- 5x5 Chez les jeunes garçons : les U20 4<sup>èmes</sup> avec 8 joueurs manquants, les U18 3<sup>èmes</sup>, les U17 médailles d'argent à la Coupe du Monde, les U16 4<sup>èmes</sup>, les U15 gagnent le tournoi de l'Amitié ;
- 5x5 Chez les jeunes filles : les U20 6<sup>èmes</sup>, les U18 7<sup>èmes</sup>, les U17 médailles d'argent à la Coupe du Monde, les U16 5<sup>èmes</sup> et les U15 finalistes du tournoi de l'Amitié ;
- Nos seniors ont attaqué leurs fenêtres de qualification à la Coupe du Monde 2019 en Chine. Sur la 1<sup>ère</sup> phase, 6 victoires sur 6 matches, Sur la 2<sup>ème</sup> phase, 1 défaite et 1 victoire ; nous sommes pratiquement qualifiés (il faudrait que nous perdions tous nos matches et que la Bulgarie gagne tous ses matches). A noter que nous avons utilisé 34 joueurs lors de ces 8 rencontres, justifiant ainsi l'initiative de créer le Team France Basket. En juillet, le jour de notre victoire en Russie, j'ai proposé au staff des bleus d'organiser le match retour contre la Bulgarie à Limoges, ce sera le 3 décembre, quasiment un an après le décès de Fred FORTE, une manière d'honorer sa mémoire ;
- Nos seniors filles ont, elles aussi, attaqué leurs fenêtres de qualification pour le Championnat d'Europe 2019 en Lettonie et Serbie. En novembre prochain, une victoire en Roumanie et une à Charleville-Mézières face à la Slovaquie (en rattrapant le débours de 6 points) assureraient la 1<sup>ère</sup> place du groupe, important pour le tirage qui aura lieu en décembre à Belgrade. Nos bleues participaient aussi à la Coupe du Monde à Tenerife. Que dire ? Elles finissent 5<sup>ème</sup> place, la meilleure place obtenue sur un Mondial, tout comme en 2006 au Brésil ; néanmoins déçu par ce ¼ finale face à une très belle équipe belge que l'on n'a pas vue venir.
- 3x3 Chez les jeunes : les U23 filles et garçons gagnent les Jeux Méditerranéens à Tarragone, les 2 équipes font le doublé et gagnent le tournoi mondial en Inde ; les filles enchainent en gagnant la Nation League à Prague ; en Chine, les U23 filles terminent 10<sup>èmes</sup> et les garçons 4<sup>èmes</sup>. Les U18 filles sont 2<sup>èmes</sup> et les garçons 6<sup>èmes</sup> à Debrecen, et la cerise sur le gâteau, une médaille d'argent aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires.
- Nos seniors : à Bucarest, les filles sont championnes d'Europe et les garçons perdent leur ¼ finale ; à Manille, nos filles sont 3<sup>èmes</sup> de la Coupe du Monde.

Je souhaite que l'on applaudisse ces équipes et staffs pour ces très bons résultats

Beaucoup d'équipes, beaucoup de staffs à constituer, beaucoup de préparations et de déplacements à organiser ; je souhaitais remercier celles et ceux, y compris sur les territoires, qui ont contribué à la réussite de ces multiples organisations, un clin d'œil au tandem Alain CONTENSOUX – Jacky COMMERES. Nous sommes une des rares fédérations à avoir organisé les services fédéraux et la DTN autour d'un DG-DTN, en lui associant un Directeur de la Performance. Le passage de relais avec Patrick BEESLEY, toujours en poste avec les seniors, s'est fait sans heurt, dans une continuité d'actions qui permet à notre fédération d'assurer une stabilité de fonctionnement. C'est une richesse qu'il faut apprécier à sa juste valeur.

Comme nous parlons des bleus, il y en a un que nous n'oublierons pas de citer aujourd'hui.

247 sélections, égalant le record de sa mère, Boris DIAW, Captain Babac, laisse un très grand vide comme joueur en équipe de France.

Là aussi, plus que des mots, des images ...

*Une vidéo pour lui rendre hommage est projetée à l'assistance.*

Merci pour lui

J'ai rencontré Boris dimanche dernier. Nous nous sommes mis d'accord pour un rôle majeur autour des bleus. Il fera le lien avec la NBA, la NCAA, l'Europe, pour encore plus entretenir la relation avec nos bleus. Il sera également tuilé par Patrick BEESLEY pour devenir un jour, nous l'espérons, GM du Team France Basket. Une page s'est tournée avec Boris, une nouvelle s'ouvre aujourd'hui avec Boris ; nous espérons tous qu'elle nous amènera autant d'émotions sur le chemin de Paris 2024.

### Le deuxième fait que je souhaite évoquer

La réforme territoriale.

Nous avons débuté ce gros chantier fin 2015, créé le FART, fixé les modalités de concertation, le calendrier, les points étapes, nous avons ouvert chaque dossier, débattu et construit ensemble un projet territorial ; nous avons adopté de nouveaux statuts ; cela n'a pas été simple chaque jour ; toutes les ligues concernées ont fusionné en juin 2018 (à l'exception de la Provence et Côte d'Azur dont l'AG est prévue en décembre). Certains comités départementaux en ont profité pour également unir leur destinée.

Ce que nous devons retenir : c'est l'énorme travail préalable que nous avons abattu ensemble. Je souhaite remercier très sincèrement les membres du CCN mobilisés pour concevoir, dossier après dossier, l'esprit et le cadre d'un projet régional, remercier également les membres des CCR mobilisés pour appliquer à leur propre territoire ce cadre national, remercier enfin les services, Matthieu LACHENAUD et Yannick SAR et le cabinet MAZARS.

Ce que nous devons dire : je vous confirme que la fédération, vice-présidents et président en tête, n'ont joué aucun rôle sur les élections régionales ; ce rendez-vous avec les clubs était avant tout un choix territorial : choisir l'équipe qui portera le projet de chaque région pendant ces deux saisons de transition. Autant la fédération a été absente des débats pré-électorales, autant elle sera présente pour aider l'équipe en place à réussir la réforme territoriale.

Ce que nous devons faire maintenant : c'est tourner rapidement la page, respecter le projet régional tel qu'il a été conçu en 2017, l'adapter, si besoin, pour permettre aux clubs de s'approprier cette nouvelle région et le fonctionnement de cette nouvelle structure. Je vous l'ai dit chaque fois que je le peux, nous devons mettre en œuvre les conditions d'un vrai dialogue entre ligue et comités (c'est le rôle du Conseil des Présidents ; il ne se substitue en rien au Comité Directeur de Ligue mais traitera des dossiers des départements, donc des territoires).

De la même manière, nous avons créé un Conseil des Présidents de ligues qui se réunira en amont des réunions du Comité Directeur. Nous ne parlerons que des dossiers des régions, donc des territoires.

La réforme territoriale, vous le savez, elle commence maintenant ; nous l'avons préparée du mieux possible ; à nous tous de la réussir. Nous avons un rendez-vous important, fin novembre à Troyes, pour échanger et avancer encore sur ces projets territoriaux.

### Le troisième fait

Au lendemain du 13 septembre 2017, date d'attribution des Jeux de Paris 2024, nous avons débuté un gros travail afin de proposer une vision de notre sport pour les années 2020.

Nous avons beaucoup communiqué sur le **pourquoi** et sur le **comment** d'un projet que nous avons baptisé FFBB 2024, d'une fédération dont les membres seront des CLUBS 3.0.

Le **pourquoi**, il est étroitement lié au contexte du sport en général et du basket en particulier ; un résumé en une dizaine de points que je préciserai, une fois encore, lors du zoom de l'AG.

Le **comment**, c'est notre réponse, notre projet, notre ambition. FFBB 2024 nécessite que nous adaptions nos offres de pratiques et que nous acceptions de rentrer dans le champ concurrentiel.

C'est dit. C'est loin d'être simple, nous le savons.

Je vous lis un extrait du rapport sur le projet de Gouvernance du Sport, finalisé en août dernier et présenté avant-hier au Premier Ministre :

« La question de la diversité des acteurs et des attentes sociales a curieusement été assez peu traitée au cours des rapports précédents. Le sport est pourtant l'une des premières pratiques sociales concernée par l'ubérisation des pratiques.

Face à ce mouvement, les règles régissant le sport n'ont pas nécessairement été adaptées, limitant ainsi la possibilité que le mouvement sportif se diversifie face aux attentes d'une clientèle en demande d'individualisation des pratiques.

Le mouvement sportif lui-même ne s'est pas nécessairement emparé de ces évolutions, en positionnant par exemple le **club comme prestataire** répondant à la demande sociale.

La montée du numérique a conforté l'individualisme des pratiquants.

Devant ces évolutions, les collectivités sont en demande de visibilité pour proposer la meilleure offre à leurs publics, d'autant qu'elles ont de moins en moins de capacité à financer l'emploi sportif direct.

Elles souhaitent pouvoir articuler dans des projets sportifs de territoires, formels ou informels, les diverses offres sportives de type affinitaires ou fédérales, de nature socio-sportives, et mêmes commerciales.

Le club devrait pouvoir devenir prestataire pour développer et faire valoir sans entrave ses atouts d'utilité sociale, les réseaux socio-sportifs seraient reconnus tout comme le secteur commercial.

Après avoir fait des propositions visant à faciliter l'intervention des opérateurs que sont les clubs, les acteurs socio-sportifs et le secteur commercial, des propositions de gouvernance spécifiques visant à rendre plus efficace l'intervention des acteurs seront faites pour la conduite des politiques éducatives sportives, le sport dans les QPV et les territoires ruraux ainsi que le sport santé. »

En résumé, parce que c'est une demande des pratiquants mais également des collectivités locales, nous devons très sensiblement revoir nos politiques territoriales, sous peine de subir une diminution du nombre de nos licenciés et une baisse de nos financements traditionnels.

Qu'allons-nous vous proposer ?

1. Une revisite de nos offres de compétitions de 5x5, qui restent bien évidemment notre ADN, notre raison d'être ;
2. De nouvelles compétitions 3x3 ;
3. De nouvelles pratiques non compétitives regroupées sous un chapeau VxE ;
4. Une ambition digitale concrétisée par une nouvelle plateforme et des applications sur smartphones, dédiées tout d'abord pour nos offres 3x3 ;
5. Un Plan Infra, conforté par un accord-cadre signé avec le CNDS.

Nous le ferons ensemble :

- Avec nos clubs traditionnels, s'ils le souhaitent car, je vous rappelle, cette démarche n'a aucun caractère obligatoire ;
- Avec de nouveaux clubs que nous affilierons si les statuts que nous vous proposons aujourd'hui sont validés ;

Malgré les difficultés de nos associations :

- Dans leur difficulté pour trouver ou maintenir des créneaux dans leurs gymnases ;
- Dans leur difficulté pour encadrer plus de licenciés, par manque de bénévoles ou d'emplois aidés ;

- Dans leur difficulté pour financer le budget de toutes leurs équipes.

Nous devons tous ensemble, comités départementaux, ligues régionales et fédération, accompagner nos clubs, développer nos nouvelles offres de pratiques au bénéfice de nouvelles cibles, de la naissance au crépuscule de la vie. Je rappelle que nous avons initié samedi en 15, une dame de 101 ans dans un EHPAD. Expérience émouvante !

Coté fédéral, nous nous sommes structurés pour réussir ce challenge et faciliter chaque initiative territoriale :

- Une délégation 3x3, animée par notre nouvelle vice-présidente fédérale Nathalie LESDEMA, un pôle opérationnel dirigé par Jérôme PRIGENT et ses 3 collaborateurs ;
- Une commission FFBB 2024 & CLUB 3.0, animée par Mili SPAHIC, un service du même nom piloté par Matthieu LACHENAUD, une collaboratrice Marie HOEL et 6 chargés de développement :
  - Camille POPULAIRE, 29 ans, Ile-de-France & Normandie
  - Corentin RODRIGUEZ, 24 ans, Grand Est & Hauts-de-France
  - Alexandre LAUMET, 38 ans, Auvergne-Rhône-Alpes & Bourgogne-Franche-Comté
  - Anthony CHRISTOPHE, 34 ans, PACA & Occitanie
  - Sylvain MAURICE, 45 ans, Nouvelle-Aquitaine & Centre-Val de Loire
  - Romy CHARLES, 24 ans, Pays de la Loire & Bretagne
- Une dernière recrue de choix, Ludivine SAILLARD, durant 10 ans directrice-adjointe de l'ANDES, qui facilitera le lien avec les collectivités territoriales pour concrétiser le Plan Infra.

Maintenant, quel est notre plan d'actions ? Retenons les 5 points, les 5 doigts de notre main !

#### 1. L'évolution des statuts et règlements

Aujourd'hui, nous allons vous soumettre des modifications de nos statuts et de nos règlements.

Quels en sont les enjeux ?

Notre plan FFBB 2024 & Club 3.0 nécessite préalablement cette évolution.

La réforme territoriale, imposée par l'Etat, a entraîné la fusion de Ligues ; elle impose également des adaptations de statuts.

Le projet de réforme de la gouvernance, même s'il n'est pas encore finalisé, induira nécessairement une évolution de la composition et du fonctionnement des fédérations sportives avec pour objectif probable de permettre une meilleure représentativité des membres au sein des Fédérations.

Compte tenu de ces enjeux, les modifications statutaires que Stéphanie PIOGER vous proposera, répondront à ces deux principaux objectifs :

1. Donner la possibilité de s'affilier à de nouvelles catégories de structures (associative ou à but lucratif) ;
2. Prévoir les modalités de représentation des nouveaux membres au sein des instances de la FFBB et de ses organes fédéraux ainsi que repenser celles des membres existant.

Cette étape est fondamentale.

#### 2. Le lancement des premiers championnats 3x3

C'est parti ! 2018 restera une année historique car elle verra l'apparition de ces premiers championnats.

Nous avons sollicité les comités départementaux, les clubs traditionnels pour être les premiers à se lancer dans cette aventure.

Nous innovons !

Pensons à nos jeunes joueurs de 5x5 qui n'ont pas trop de temps de jeu (voire pas du tout) et dont les parents viennent nous solliciter pour permettre à leurs enfants de jouer ; pourquoi ne pas leur proposer de participer, en complément, à un championnat de 3x3 ?

Pensons à nos quadras, nos vétérans qui ont raccroché le basket traditionnel après, parfois, 15 à 20 saisons de compétitions 5x5 ; pourquoi ne pas leur proposer de participer à un championnat de 3x3 de leur catégorie d'âge ?

Il y aurait tellement de cibles à conquérir, proches de nous.

Sachez que nous avons d'ores et déjà reçu 5.400 ballons 3x3 afin de récompenser les 900 premiers clubs qui inscriront une équipe dans un de vos championnats 3x3 (6 ballons par club) ; ces ballons transiteront par les ligues régionales qui les feront suivre aux clubs concernés dès qu'ils seront connus.

### 3. Le lancement de la nouvelle offre d'Opens 3x3

Vous le savez, nous misons beaucoup sur les tournois (pardon les Opens) et les championnats pour donner la culture du 3x3 à nos clubs, à nos pratiquants et à nos publics.

Notre ambition est à la mesure de la menace des promoteurs privés d'envahir le marché et d'offrir une offre concurrentielle. Nous devons réussir.

Nous innovons encore !

Les Opens sont répartis en 3 familles :

- Les Opens Start, partout sur nos territoires, sans retenue, du camping des flots à la cour du lycée, de la place du village au playground d'un QPV, d'un campus universitaire à la Hoops Factory d'une métropole.
- Les Opens Plus ; nous avons prévu de proposer 3 niveaux, à terme : Filles et garçons, 12 Opens Plus de niveau 1 dans les métropoles de préférence, 24 Opens Plus de niveau 2 dans certaines préfectures ou villes moyennes, un Open Plus de niveau 3 par département. Un exemple ? Citons la Nouvelle Aquitaine : Le Niveau 1 ? L'Open de Bordeaux. Le Niveau 2 ? L'Open d'Agen. Le Niveau 3 ? L'Open des Landes. Ce département aurait chaque année 2 événements : la Coupe des Landes et l'Open des Landes. Nous nous donnons 3 ans pour remplir la grille. Nous ferons de même pour nos amis ultramarins sur une offre adaptée à leurs territoires.
- Enfin, l'Open de France restera itinérant. La réussite de Toulouse, cet été, nous a confortés sur nos choix. Merci à l'Occitanie d'avoir organisé un si bon moment de compétition, de spectacle et de convivialité.

Pour être complet, nous ambitionnons également d'implanter un événement récurrent à Paris, dans le cadre des Jeux de 2024, de créer un circuit pro de 12 équipes après les Jeux de 2020 ; et puis nous organiserons l'Euro 3x3 en 2021, la FIBA nous ayant attribué l'organisation.

Beaucoup de projets, beaucoup d'ambitions pour nos équipes de France, pour contrer la concurrence des promoteurs privés dans le contrôle de cette discipline en pleine explosion.

### 4. Le lancement de la plateforme digitale et du Club FFBB

Là encore, nous innovons. Pour celles et ceux qui ont pu découvrir hier, au forum, cette toute nouvelle plateforme sur le web, ses deux applications ios et Android consacrées au 3x3. Tout sera prêt pour le lancement des premières compétitions en novembre. Un point complet et une découverte des produits sont programmés pour le séminaire de Troyes.

L'enjeu est important : nous devons conquérir de nouvelles cibles, licenciées ou non, en leur offrant pratiques et compétitions 3x3 par le biais des applications sur smartphone. Nous entrons dans le champ de l'ubérisation.

### 5. Le lancement du Plan Infra

Là encore, nous innovons.

Nous venons d'obtenir la signature d'un accord-cadre avec le CNDS.

Je vous lis la délibération :

« La FFBB s'est dotée d'un projet intitulé FFBB 2024 et Club 3.0 afin de développer la pratique de ce sport notamment en raison de l'intégration du basket 3x3 aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo et de valoriser la pratique des nombreux adeptes, masculins et féminins, du basket 3x3.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un schéma de développement territorial avec pour objectif, la réduction des inégalités territoriales et des disparités de pratique du basket 3x3.

Il s'appuie par ailleurs sur la conception d'une plateforme digitale ou numérique qui permettra de créer des communautés de basketteurs et de basketteuses et ainsi de fédérer des pratiquants notamment non licenciés autour d'une pratique sans contrainte sur des terrains de jeux extérieurs ou des équipements de proximité.

La convention permet de fixer les conditions de financement de la réhabilitation et/ou de la construction neuve des équipements de basket en accès libre. Ces opérations s'inscriront de façon impérative dans le cadre du ciblage géographique défini dans les orientations nationales de l'établissement de façon annuelle.

Le Conseil d'administration a émis un avis favorable à la signature par le CNDS d'une convention-cadre de partenariat avec la Fédération Française de Basketball relative au financement d'équipements de basket 3x3. »

C'est une avancée notable qui légitime notre stratégie.

Nous allons maintenant mettre en œuvre un fond fédéral pour participer, en complément du CNDS et selon des critères que nous définirons fin 2018, le financement des équipements traditionnels. La plaquette que nous vous distribuons aujourd'hui présente les différents playgrounds et autres salles Eco-basket.

Nous allons également réfléchir sur un déploiement de plateformes commerciales dans nos métropoles afin de compléter l'offre de lieux de pratiques et de compétitions qui nous font tant défaut pour développer notre projet FFBB2024.

Je fais actuellement un tour des régions ; j'en profite pour faire une visite de courtoisie aux responsables de métropoles pour évoquer 4 sujets issus de notre projet :

1. Le circuit pro 3x3 et une équipe portant le nom de la métropole
2. La plateforme commerciale que pourra utiliser l'équipe pro
3. L'organisation d'un Open Plus de Niveau 1
4. La création d'équipements de proximité, en particulier dans les QPV

Cette offre globale reçoit partout un écho très favorable. Nous devons avancer pour pouvoir envisager, dès 2019, une première programmation de ces équipements. Sachez que nous ne sommes pas les seuls à envisager la construction d'équipements à caractère commercial, des projets sont déjà en cours, comme l'augmentation du nombre de Hoops Factory, et des projets similaires à Bordeaux, Marseille ou Nantes.

Je souhaitais remercier l'ensemble du Comité de Pilotage qui s'est investi, depuis octobre 2017 sur ce projet fondamental ; ce COPIL était composé des membres du Bureau Fédéral et du Comité de Direction, de Mili SPAHIC, Paul-André TRAMIER, Clarisse ACHE, Damien HENO, de la société MKTG KENEO puis de la société NETCO.

Avant de conclure cette première intervention, je souhaitais pêle-mêle citer quelques dossiers qui nous ont aussi beaucoup occupés cette saison et dont vous retrouverez les détails dans les différents rapports de cette AG :

- L'ouverture des IRFBB
- Les groupes de travail sur les milieux rural et urbain
- La fidélisation de nos jeunes
- La féminisation de nos pratiques
- Les premières automnales

- La charte des officiels, encore et toujours, mais également les nouveaux projets de formation et d'évaluation
- Le passage à la Jeep Elite et le plan de développement de la LNB
- Le premier Top 8 Coupe de France en Maine-et-Loire
- Les premiers Pré-Open et les 20 ans de la LFB
- Les titres de Champions de France du Mans (Jeep Elite), Blois (PROB), Bourges (LFB) que nous félicitons
- La refonte de la NM1
- Le Final 8 de Nationale 3 en région parisienne
- Les JIG et les MIG
- Les RGPD

Tellement de sujets qui démontrent l'activité de notre fédération. Trop d'activités diront certains ; trop vite diront d'autres. Tout n'est pas parfait loin de là. Mais le contexte actuel du sport nous laisse-t-il le choix ?

Un mot sur les finances :

Jean-Pierre va vous présenter le budget réalisé ainsi que le budget prévisionnel qui avoisine les 36 millions d'euros.

Après Jordan Brand en 2017, un autre partenaire majeur nous a rejoint en septembre : la MAIF. Saluons également la présence de nos amis de la Mutuelle Des Sportifs à cette AG. Le marketing dépasse désormais les 10 millions d'euros, un montant jamais atteint par notre fédération.

Je souhaite encore et toujours remercier l'ensemble des élus et salariés de notre fédération et de nos territoires.

Vive le basket français  
Bonne assemblée générale à tous.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général pour le Rapport Moral et d'Activité (annexe 1).**

Je souhaite dédier mon intervention à Yvan MAININI, l'homme qui m'a accueilli dans la maison fédérale en 2004 et qui, immédiatement, m'a donné, en confiance, du travail.

L'architecture de mon propos va reprendre le canevas classique de ce que je vous expose lors de chaque assemblée générale. Tout d'abord une relecture du rapport d'activités construit par les acteurs élus et opérationnels de la FFBB, puis quelques sujets transverses sur lesquels j'ai eu un peu à travailler. La Ligue féminine a fêté ses vingt ans et a consacré le Tango Bourges Basket pour la 14<sup>ème</sup> fois. Record absolu. Résultat d'un travail continu, d'une équipe, et d'un homme, Pierre FOSSET, président bâtisseur. Je noterai que 174 rencontres de LFB ont été diffusées via le net. Et quand on sait aujourd'hui la facilité de transférer sur un téléviseur un signal internet, force est de dire que le basket, en clair, gratuit, est aujourd'hui largement accessible.

La commission haut niveau des officiels continue, grâce à une volumétrie de travail toujours plus importante, à amener à l'international de plus en plus d'arbitres, masculins mais aussi féminins. La sollicitation d'anciens arbitres internationaux, pour coacher, tutorer des jeunes, est une vraie réussite. Côté formation, l'INFBB et son conseil stratégique définissent les besoins et surtout produisent les contenus, que les IRFBB pourront déployer lors de sessions de formation régionales ou départementales. D'où l'importance de bien construire ces instituts régionaux qui assureront une formation de qualité et surtout homogène sur tout le territoire, de nos dirigeants, techniciens et officiels. Et ses actions de formations s'annoncent de plus en plus nombreuses et surtout sortent du champ habituel de ce que nous avons l'habitude de déployer. Porter le club 3.0 et le vivre ensemble, former des joueurs d'intérêt général, demande, forcément, des contenus spécifiques, voire des formateurs différents. L'enjeu est donc fondamental.

Très beau succès également du dispositif Services Civiques. L'objectif des 1000 emplois a été atteint par le basket. Nous sollicitons régulièrement des augmentations de quotas. Souhaitons toutefois que tous ces emplois soient bien au service du développement et ne servent pas à dissimuler des contrats de joueuses ou joueurs.

Chez nos officiels, les 40000 arbitres clubs ne doivent pas être qu'un simple outil pour générer des points pour la charte des officiels. Combien d'entre eux sont devenus arbitres départementaux ? Aucun chiffre, dommage. Ces ressources doivent être un vrai vivier que doivent exploiter les comités et les ligues. La FFBB doit vous aider, peut-être en proposant des contenus de formation innovants et surtout motivants pour ces populations.

Les premières automnales ont accueilli 400 participants de la famille des dirigeants. Succès si on se dit que pour une première ce n'est pas si mal. Echec, si on considère que cela représente une personne pour 10 clubs ! Week-end sans compétitions, donc week-end de repos pour nos dirigeants. Dommage que certains dirigeants qui nous disent que tout devient compliqué et que des formations sont nécessaires, soient les premiers absents à ces rendez-vous. Soyons optimistes et visons une participation plus importante aux automnales de la semaine prochaine.

Dans le rapport d'activité de la CFO, j'ai noté plusieurs fois le terme de transparence. Ce principe est ancré dans les travaux de cette commission, comme d'ailleurs de toutes les autres. Il est bon de le rappeler et de tous porter ce principe comme fondamental.

Notre pôle marque, outre le fait de consolider nos partenariats économiques, développe un naming de nos événements, devenu aujourd'hui fondamental. Je sais que certains d'entre vous, localement, se lancent à la recherche de namer pour leurs manifestations. Là aussi adaptation nécessaire pour continuer à se développer.

La mise en place par la FIBA des fenêtres de qualification permet une exposition de nos équipes de France plusieurs fois dans l'année. Le travail du pôle associé à l'activité des dirigeants locaux a ainsi permis, par exemple, de remplir l'Arena de Brest, malgré la double concurrence de la Saint Valentin et d'un PSG – Réal télévisé !

Notre boutique n'a pas réussi à atteindre ses objectifs commerciaux. La faute principalement liée à l'impossibilité de commercialiser le maillot Jordan de nos équipes de France. Je compte sur vous pour expliquer sur les territoires qu'il ne s'agit pas d'une responsabilité FFBB mais d'une défaillance commerciale de notre équipementier.

La FFBB reste très attachée à son patrimoine humain et matériel. L'académie, le club des internationaux, promeuvent auprès des générations actuelles l'histoire de notre sport. Cette déclinaison peut être régionale, voire départementale. Je connais quelques exemples d'actions que vous menez qui sont une vraie réussite pour cette promotion de notre sport. Ces actions peuvent être une opportunité pour embarquer certains dirigeants sur des missions qui sortent du cadre habituel.

Pour la délégation Jeunesse et Territoires, poursuite des actions de fond mises en œuvre depuis plusieurs saisons. Il est bon de rappeler la croissance des chiffres des différentes opérations. Ainsi 116 881 enfants ont participé à l'opération basket école, plus de 100 000 à la Fête du Minibasket et 27 000, un record, pour le Challenge Benjamins. Cet exemple du challenge benjamin me permet le commentaire suivant : laissons le temps prouver qu'une action a toute sa pertinence. En effet à sa création, si nous avions pris en compte les premiers avis, nous aurions enterré cette action, aujourd'hui à succès. Dupliquez ce raisonnement sur d'autres actions FFBB et vous rejoindrez, je l'espère, mon avis.

Les partenariats renouvelés avec le monde de l'éducation, consolident les opérations Basket Collège, Basket Lycée et Basket Université.

Un chiffre m'a interpellé dans le rapport de la commission équipements : 1826 salles dans lesquelles vous organisez des compétitions ne font l'objet d'aucun classement fédéral. Cela me semble être un point de fragilité de nos fonctionnements. N'hésitez pas à nous solliciter pour vous accompagner sur ce sujet. Mieux vaut vous apporter une aide technique aujourd'hui que devoir vous aider juridiquement demain.

Sur la politique FFBB d'accompagnement des territoires, il est essentiel de rappeler des chiffres. 37 comités aidés à hauteur de 174k€ pour l'emploi, 15 Comités et 4 Ligues, aidés à hauteur de 24k€ pour leurs actions du PDT et 6 Comités et 3 Ligues aidés pour 15 k€ au titre du basket féminin. En tout 213 k€ d'aide directe de la FFBB vers ses structures déconcentrées. A l'heure où d'autres sources de financement deviennent plus compliquées, il serait dommage que certains d'entre vous ne constituent pas de dossiers auprès de votre fédération de tutelle.

La commission fédérale des clubs, outre son activité récurrente d'homologation des CTC, a mis en place cette saison deux chantiers que la FFBB avait initialisés, car nous percevons, sur les territoires, des dérives que nous peinions à contrôler. Sur les rattachements territoriaux, après une enquête sur l'état des lieux, un processus de mise en place de conventions a été mis en place. Ainsi, désormais, la décision finale incombe au Bureau Fédéral sur tous ces rattachements territoriaux. Mais pour que nous soyons efficaces, il est impératif que vous, qui êtes au plus près de la réalité des clubs, nous donniez votre avis. Mais surtout que cet avis soit motivé par l'intérêt des clubs et rien d'autre.

Autre chantier initialisé, celui de l'affiliation des structures. Sur ce sujet, là aussi des dérives nous ont

apporté des cas complexes à gérer. Mais dans ce domaine aussi, le Bureau Fédéral, désormais décideur de l'affiliation, a besoin d'un avis précis du Comité et de la Ligue. Nous ne déciderons rien sans vous. Et ce que nous allons adopter aujourd'hui sur les évolutions de nos affiliations renforce ce besoin d'avis local.

La saison 17-18 aura été la dernière pour laquelle la délégation Compétitions et Pratiques Sportives aura géré 5x5 et 3x3. L'importance du développement du 3x3 a conduit notre président à mettre en place une délégation dédiée à cette pratique. Délégation accompagnée de la force opérationnelle qui vous permettra demain de vous accompagner dans la mise en œuvre.

Dans le domaine des compétitions, la refonte de la NM1 a été un des chantiers importants de cette saison. Le produit livré satisfait les clubs, gageons que l'intérêt sportif soit à la hauteur.

Autant laisser le temps à une action de s'installer est une nécessité, autant adapter un produit aux particularités des territoires est aussi important. Pour exemple, le passage en féminine, à une catégorie U18 a été fait à l'appui de données chiffrées et après une enquête auprès des ligues et des comités.

Autre Commission qui a pleinement entendu vos remarques et besoins, la COMED et ce dans deux domaines : vos difficultés sur le sourcing des médecins agréés et sur les aptitudes médicales des arbitres clubs. Les résultats sont significatifs sur le nombre de médecins agréés, en augmentation de 80. Pour les aptitudes médicales des arbitres, une réflexion en lien avec le questionnaire de santé sera peut-être à étudier, là aussi au service des clubs.

Sur le sujet médical, deux autres messages : le premier, seulement 3 demandes de sous-classement. Cela signifierait que seulement 3 enfants en France jouent dans une catégorie d'âge inférieure. Je peine à le croire. Le second, la mixité, pour un rappel, lié aussi au domaine médical, celle-ci est interdite à partir des U13, et en MiniBasket elle doit être utilisée sous contrainte de nombre et non proposée comme produit de base. Ces rappels aussi pour vous signifier votre responsabilité en tant qu'organisateur de compétitions.

La commission 3x3 note l'augmentation du nombre de tournois homologués, 500 cette saison. Pour cette activité, le potentiel est devant et le challenge d'un championnat 3x3 dans chaque comité dès novembre est à relever. Je suis convaincu que vous êtes tous, partout, motivés pour mettre en route ces championnats.

Le basket santé, qui s'intégrera demain dans le Vivre Ensemble, commence à s'installer dans notre paysage. A voir le travail produit par certains clubs dans ce domaine, il est évident qu'il est une source de développement essentielle. Notre principal travail pour vous et nous est de convaincre et d'aider.

Même principe pour la commission basket pour tous. Demain aussi intégrée au Vivre Ensemble, elle offre tout le catalogue, très riche, de formes de pratiques, qui sont aujourd'hui des niches mais qui demain peuvent être des gisements d'activités. Un exemple : nous sommes tous salariés dans une entreprise. Pourquoi ne pas profiter de cela pour développer, au sein de celle-ci, l'activité basket !

Notre délégation juridique a toujours, de par la volumétrie des projets fédéraux, une charge conséquente pour construire, adapter nos textes règlementaires.

Notre contrôle de gestion étend son champ d'activité. Ainsi les divisions de pré-national sont désormais tenues de fournir des données et pourront faire l'objet de contrôles. Ceci est cohérent avec la mise en place possible, dans ces divisions, de contrats de joueurs, via les JIG. Nous pouvons entendre que la mise en œuvre soit complexe, mais c'est une mise de fond, essentielle à la structuration des clubs.

Le contrôle de gestion imposé depuis quelques années aux clubs de LFB, NM1, LF2 a permis la fin des explosions de clubs en cours ou en fin de saison. Notre logique est que l'extension de ce contrôle aux divisions de championnat de France évite aussi ces situations à risques.

Dans ce dispositif, les agents sportifs sont également associés. Je retiens à la lecture du rapport de la commission que nous devons, vous devez, être intransigeants sur les règles d'exercice des agents sportifs. Avec nous, sensibilisez les clubs sur l'obligation de recourir à des agents titulaires d'une licence délivrée par la FFBB.

La commission CF-PN est face à un chantier de grande ampleur. Outre lutter contre la classique réticence au changement, elle se doit de mettre en œuvre des procédures qui peuvent déstabiliser nos clubs. Mais les enjeux de ce projet innovant, permettant demain d'utiliser des joueurs professionnels de certaines divisions pour développer la pratique sous toutes ses formes, passent obligatoirement par ses efforts de transparence et de structuration.

Voilà relu, avec mon approche notre rapport moral. Je n'ai prélevé que quelques échantillons au vu du volume colossal de celui-ci, en cohérence avec le travail important produit par élus, bénévoles et opérationnels de notre fédération.

Dans le scope du secrétaire général figurent quelques sujets sur lesquels je souhaite passer, avec vous un peu de temps.

Notre présence sur les territoires. Dans le sillage, modeste, de Jean-Pierre SIUTAT qui passe beaucoup de temps parmi vous, nous avons souhaité être présents sur un temps important de votre saison, les

assemblées générales. Qu'elles soient régionales ou départementales, beaucoup d'entre elles, 78, ont vu la présence d'un membre du bureau fédéral ou du comité directeur. Nous nous nourrissons beaucoup de ces prises d'échantillon, qui nous permettent aussi, par endroits, de rectifier, un peu, l'application faite localement de règles fédérales.

Lors des quelques assemblées générales auxquelles j'ai participé, j'ai pu capter votre attente sur la dématérialisation de la licence. Au milieu des autres chantiers de la saison qui vient de démarrer, nous allons trouver la place pour construire, avec vous, ce projet dont la livraison du premier lot est prévue pour le 15 mai prochain. A cette date, fini le papier pour les processus et les supports. Un groupe de travail constitué d'acteurs terrains, au cœur de vos problématiques, a défini le cahier des charges que nos informaticiens vont désormais mettre en développement.

Nous vous l'avions promis, nous l'avons fait, eFFBB est maintenant notre seul outil de communication avec vous. Désormais nous n'envoyons plus de mails pour vous informer, vous disposez d'une GED dans laquelle la FFBB vient chercher les documents dont elle a besoin. Mais tout ce dispositif ne peut fonctionner que si tous les utilisateurs, surtout les clubs, s'approprient l'outil. Et là, malgré les 120 relais territoriaux identifiés et formés, les clubs peinent à adopter l'outil. Nous devons ensemble relancer, pour d'une part vous alléger ce travail de transfert d'information, mais surtout, d'autre part, optimiser au mieux ce projet lourd en investissement pour la FFBB. Nous sommes à votre service pour vous accompagner. Il serait possible, mais dramatique, de revenir à l'ancienne manière de communiquer en noyant nos clubs de mails.

Toujours dans les innovations techniques, e-Marque V2, c'est sûr, va arriver chez vous en début d'année 2019. Cette nouvelle version devrait mettre un terme aux difficultés réelles que nous avons avec l'exploitation de la version actuelle, mais surtout, les fonctionnalités associées aideront les clubs en amont des rencontres à saisir les données, et surtout ligues et comités à assurer toutes les vérifications post rencontre.

La réforme territoriale est dans la phase opérationnelle post fusion des ligues. Dans le domaine de l'organisation de la production, j'ai relu mes propos de la dernière assemblée générale. Confirmation sur la nécessité de professionnaliser nos équipes, avec notamment une place essentielle à donner aux directeurs territoriaux. Nous avons eu le plaisir avec les deux JP et l'ensemble du CODIR de les accueillir lors d'un séminaire à Paris. Vous avez recruté des collaborateurs de qualité qui vont vous aider à mettre en place la nouvelle ligue, mais surtout, vous apporter un pilotage et un suivi opérationnel de tous les chantiers à mener. Que ceux qui n'ont pas encore pourvu le poste y pensent sérieusement, je crains que le retard pris soit difficile à rattraper. Certains comités ont aussi franchi le pas dans ce domaine, d'autres y pensent. Il serait dommage que certains comités à forte capacité ne l'envisagent pas et continuent à pleurer des bénévoles qui, société oblige, ne viendront plus.

Jean-Pierre l'a longuement évoqué dans son propos, FFBB 2024 et le Club 3.0 sont le chantier à mener ensemble. Nous allons développer le 3x3, avec des règles volontairement plus souples que celles appliquées au 5x5. Profitons-en donc, tous, pour systématiquement nous poser la question sur nos règles en 5x5, pour savoir si elles ne sont pas un frein à la pratique. Quelques exemples rencontrés cette saison : le coût de nos frais de mutation et les obligations sportives imposées dans certaines divisions. Se poser la question, c'est commencer à apporter la réponse.

En voilà pour mon propos, que je souhaite conclure en vous rassurant. J'ai entendu certains dire qu'intervenir bénévolement sur une mission basket dévalorisait la fonction. Sachez que je suis bénévole, comme vous tous, et qu'à aucun moment, à aucun moment, ce statut m'a laissé penser que je dévalorisais la fonction de secrétaire général de notre fédération.

**Le rapport moral est ensuite soumis au vote de l'Assemblée Générale qui l'approuve à l'unanimité, à mains levées.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Jean-Pierre HUNCKLER, Trésorier Général pour le Rapport Financier.**

Bonjour à toutes et à tous,

C'est toujours avec le même plaisir que je vais vous présenter les comptes 2017-2018 de notre Fédération ainsi que le Budget 2018-2019.

Comme de coutume maintenant, nous allons passer un peu de temps sur nos deux structures Filiales avant de passer au bilan de la FFBB.

Tout d'abord, nous allons évoquer les chiffres de FBP.

Voici les principaux éléments concernant France Basket Promotion. Il s'agit des comptes arrêtés au 31 décembre 2017 puisque cette société fonctionne sur un exercice civil.

Comme vous pouvez le constater, le résultat est déficitaire.

Ce déficit s'explique par un décalage de livraison de notre équipementier (donc pas de ventes) et au nouveau partenariat pour les tenues d'arbitres qui a conduit à une réduction des ventes des anciennes tenues.

En conséquence, notre CA a été amputé d'environ 300K€.

L'Exercice 2018 devrait être meilleur surtout avec l'arrivée des nouvelles tenues d'arbitres qui trouvent un bon accueil de la part de nos officiels, nous avons d'ailleurs quelques ruptures qui seront soldées en Décembre après notre premier réassort.

Je tiens à remercier toute l'Equipe de FBP et son Président Rémy GAUTRON pour les efforts faits afin de limiter les frais dans cette période difficile commercialement.

Concernant l'association « Comité d'Organisation » dont sa mission est de gérer tout l'événementiel de la FFBB, il ne faut pas oublier l'objectif du CO qui est d'amortir les bénéfices du CE 2015.

Le déficit prévisionnel était de 950 K€.

L'open LFB reste déficitaire mais je rappelle qu'il s'agit d'une organisation primordiale dans le cadre du développement du Basket Féminin, et cette année les finales de Coupe de France, organisées au milieu des grèves SNCF n'ont pas permis d'optimiser les recettes.

Les résultats positifs de l'organisation des fenêtres internationales Filles et Garçons ont permis de réduire le déficit prévisionnel à 772 K€.

Je dois saluer le travail fait au sein du CO pour optimiser les coûts de chaque événement.

Après avoir évoqué nos deux filiales, nous allons passer au bilan de notre Fédération.

### **COMPTE DE RESULTATS 2017/2018**

Je vous laisse découvrir les éléments financiers pour l'exercice 2017/2018.

- Tout d'abord les produits (33 637 K€ pour 32 670 K€ soit 102,96%)
- Ensuite les charges (33 570 K€ pour 32 670 K€ soit 102,75 %)

Comme vous le découvrez, les Produits et les Charges permettent un résultat à l'équilibre, ce qui est positif pour une saison marquée par une chute de nos licenciés de 2,4%.

Quelques commentaires sur les Produits

Affiliations, Licences, Compétitions :

Comme prévu, la baisse des licences conduit à une réduction mesurée de ce secteur. En effet, comme vous le savez, le budget que nous établissons est basé sur une baisse de 3%. Cependant le secteur assurance connaît une baisse plus importante, comme à chaque renouvellement de contrat, il est important de remobiliser nos clubs sur ce point surtout avec la renégociation très positive qui a été conclue avec la Mutuelle des Sportifs.

Partenariat : en hausse de 300 K€, il permet de compenser la baisse des licences. A noter, le partenariat complémentaire avec la Mutuelle des Sportifs qui n'est pas lié à l'assurance licence.

LNB : l'augmentation est due au passage à trois arbitres sur toutes les divisions, mais elle est compensée par des charges à l'Euro près.

Basket Ball Magazine : RAS

Subventions : elles sont supérieures de 10% notamment grâce à des subventions exceptionnelles de la FIBA pour 40 K€ et du Ministère Jeunesse et Sports de 140 K€.

Produits divers : la hausse est liée à l'augmentation des produits de formation de près de 190 K€ par rapport au budget. Il faut également souligner le succès de nos camps d'été.

Produits financiers : RAS

Concernant les charges, elles sont pratiquement à l'équilibre.

Mais nous allons les analyser pôle par pôle.

Pôle Direction Politique et Direction Générale : 9 201 k€ pour 9 316 k€

On constate que les efforts de gestion au quotidien portent leurs fruits puisque :

- Les achats sont en baisse de 8,16%.
- Les services extérieurs également en baisse d'environ 17%.
- Le fonctionnement des instances dirigeantes est contenu

Tout cela permet au fonctionnement d'être en forte réduction.

En revanche, les actions du pôle sont en nette hausse pour 3 raisons principales :

1. Les reversements à la LNB des paris sportifs sont bien plus élevés que prévus mais en contrepartie, nous avons plus de produits.
2. Dans les charges diverses, apparaît une refacturation de 240 K€ qui sont compensés à l'euro près dans les produits (pour rappel il s'agit du passage à trois arbitres sur toutes les divisions LNB).
3. Enfin les échanges marchandises pour 156 k€ que nous retrouvons également dans les produits.

**Pôle HAUT NIVEAU** : 13 185 K€ pour 11 432 K€

Comme vous le savez, le Directeur de ce pôle, Jacques Commères, est extrêmement attentif aux moyens qui lui sont confiés. Ainsi le fonctionnement est bien maîtrisé et je l'en remercie.

S'agissant des actions, elles peuvent vous paraître en net dépassement, mais nous avons profité de la conjonction de partenariats en hausse et d'économies réalisées, notamment sur le Haut Niveau pour doter 1 fonds de 3M€ sur FFBB 2024 – Club 3.0. En effet, les premières dépenses importantes concernaient ce pôle avec l'objectif immédiat de qualifier nos équipes de France pour les JO de 2020. Nous pouvons être satisfaits de ce choix avec les bons résultats sportifs obtenus.

Sans cette dotation, les actions du pôle auraient été inférieures d'1 M€ par rapport aux prévisions.

Je remercie le DTN ainsi que le Directeur de la Performance qui sont, comme leurs prédécesseurs, très respectueux de l'utilisation des fonds fédéraux.

**Pôle FORMATION** : 1605 K€ pour 1961 K€

La gestion de ce pôle par Matthieu SOUCHOIS est toujours très rigoureuse.

Malgré une augmentation des produits, les dépenses de l'INFBB sont maîtrisées et nous permettent ainsi de dégager des résultats importants.

C'est un excellent exemple pour nos nouvelles régions qui vont structurer leur IRFBB, avec je le souhaite, la même réussite.

**Pôle MARQUE** : 2 906 k€ pour 2 793k€

Les charges de personnel sont en léger dépassement du fait de l'augmentation de la charge événementielle avec les fenêtres FIBA. Sans conséquence pour le résultat de la fédération puisque ces échanges sont refacturés au Comité d'Organisation.

En revanche, bonne maîtrise du coût des actions qui demeurent au sein du pôle.

Je tiens à remercier Raymond BAURIAUD et toute son équipe pour la gestion de ce pôle qui, je le rappelle, couvre également FBP et le CO.

**Pôle JEUNESSE & TERRITOIRES** : 3 151 K€ pour 3 493 K€

Concernant le fonctionnement de ce pôle et comme précédemment, il est géré avec sérieux.

Au niveau des actions, je tiens à souligner que l'aide aux Comités Départementaux est montée à 590 K€, dont 100 K€ liés à la mise à disposition de 5 400 ballons pour le lancement du 3x3.

A cela s'ajoute bien sûr l'aide aux ligues régionales à hauteur de 290 K€ hors FART. Ce dernier ayant été mobilisé pour près de 400 K€.

- Des charges de personnel contenues (-12%).
- Des commissions qui travaillent et qui s'évertuent à respecter les budgets validés (-1,5%).
- Des charges de zones très inférieures aux prévisions (-26%) mais qui se compensent également par des produits inférieurs.
- Une structuration territoriale très inférieure à ce que nous envisagions (-29%).

Si les aides aux ligues et aux comités correspondent au budget, les séminaires dédiés à la réforme territoriale ont été moins onéreux que prévus initialement, notamment Troyes mais également des charges bien maîtrisées sur le Comité de Coordination national de la réforme Territoriale ou bien encore les réunions Inter CCR.

**Pôle COMPETITIONS & PRATIQUES SPORTIVES** : 2973 K€ pour 2955 K€

Assez peu de commentaires à faire sur ce pôle tant il est géré comme tous les autres avec beaucoup de précautions.

J'en profite pour remercier l'ensemble des Présidents de Commissions qui font preuve de mesure dans leurs actions par rapport à leur budget.

**Pôle AFFAIRES JURIDIQUES & INSTITUTIONNELLES** : 550 K€ pour 720 K€

Des mouvements de personnel ont conduit à quelques économies malgré l'accroissement d'activité subit cette année, l'investissement de chacun, Elus comme salariés, a permis d'éviter des embauches en CDD. Qu'ils en soient remerciés.

Concernant les actions, il n'y a pas de commentaires particuliers à formuler.

**Le rapport financier du Trésorier Général soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.**

### **BILAN AU 31 MAI 2018**

Je vous laisse découvrir le Bilan de la fédération qui s'élève à 26 831 K€.

Deux remarques importantes sur ce bilan :

Tout d'abord à l'Actif où vous pouvez constater que notre Trésorerie représente 60% de celui-ci.

Ensuite au Passif où nos Fonds propres représentent 34 %.

Ces deux chiffres vous démontrent la bonne santé financière de notre Fédération, mais cela ne nous autorise pas à dépenser outre mesure.

Par contre, ils nous permettent d'envisager des investissements non négligeables pour permettre à notre Fédération de répondre à l'attente des amoureux de notre sport et ainsi développer encore plus le nombre de Licenciés à travers nos clubs 3.0.

Je passe la parole à notre Commissaire aux Comptes, Monsieur Christian LOURDEAU, pour son rapport ainsi que le rapport spécial.

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : Monsieur Christian LOURDEAU**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de commissaire aux comptes de l'exercice au 31 Mai 2018.

#### **1 - Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **2 - Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juin 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **3 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges présentées en page 15 de l'annexe.

Nous avons pris connaissance :

- De l'avancement des dépenses relatives aux provisions concernant la « réforme territoriale » et la « filière haut niveau 3X3 », de leur réalisation et du suivi des projets sur les prochaines saisons.

- Des décisions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur concernant la constitution d'une nouvelle provision de 3 000 000 € en vue de faire face aux dépenses « Paris 2024 et clubs 3.0 » ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau Fédéral et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral du 19 octobre 2018.

#### **6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **RAPPORT COMPLEMENTAIRE SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

#### **CONVENTIONS DEJA SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Conformément aux dispositions statutaires de votre Fédération, j'ai été informé de la poursuite des conventions suivantes :

- ***Convention de coopération avec la société FRANCE BASKET PROMOTION***

Dans le cadre de la convention de coopération signée, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** met à disposition de sa filiale des moyens et services. Au titre de l'exercice, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** a facturé :

- ✓ 269 526,92 € HT au titre de la mise à disposition de personnel
- ✓ 27 999,96 € HT au titre de la mise à disposition de locaux

- ***Convention de comptes courants***

La société **FRANCE BASKET PROMOTION** bénéficie d'avances en compte courant non rémunérées. L'avance de 530 735,79 € au 31 Mai 2017 est soldée au 31 Mai 2018, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** ayant souscrit à une augmentation de capital de sa filiale par incorporation de créances à hauteur de 470 000 €.

- ✓ ***Convention de collaboration avec le COMITE D'ORGANISATION***

Dans le cadre de la convention de collaboration signée le 30 septembre 2014, la **FEDERATION**

**FRANCAISE DE BASKETBALL** met à disposition du **COMITE D'ORGANISATION** des moyens et services dans le cadre d'un budget global de 117 000 €.

Au titre de l'exercice, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** a refacturé la somme de 117 000 € HT.

✓ **Convention de mise à disposition de personnel avec l'association COMITE D'ORGANISATION**

Le **COMITE D'ORGANISATION** est chargé par la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** d'organiser divers événements sportifs. Dans ce but, la **FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL** a mis à disposition du **COMITE D'ORGANISATION** plusieurs de ses salariés dont la charge salariale représente 20 027,96 € qui a fait l'objet d'une refacturation à due concurrence.

La Fédération Française de Basketball est membre de l'association **COMITE D'ORGANISATION** et actionnaire de la société **FRANCE BASKET PROMOTION**.

### **RAPPORT SPECIAL SUR LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, approuvées au cours d'exercices antérieurs, et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### **Rémunération du Président**

Selon les termes de la loi de finance pour 2002 et du décret d'application 2004-76 du 20 janvier 2004 instaurant l'article 242 C annexe II du Code Général des Impôts, les associations qui disposent de ressources hors ressources issues des versements effectués par des personnes de droit public d'un montant supérieur à 1 000 000 euros en moyenne sur les trois derniers exercices peuvent rémunérer trois de leurs dirigeants.

En application de l'article 20 des statuts de la Fédération Française de Basket-ball et sur autorisation du Comité Directeur, il a été décidé de rémunérer le Président, Mr Jean-Pierre SIUTAT.

La Fédération Française de Basketball bénéficie d'une convention de mise à disposition de Mr Jean-Pierre SIUTAT par le Conseil Général des Hautes Pyrénées.

Au titre de l'exercice clos le 31 mai 2018, le coût global de la Présidence y compris les charges sociales patronales s'est élevé à 159 978 €.

Jean-Pierre HUNCKLER reprend la parole et poursuit sa présentation.

**AFFECTATION DU RESULTAT : 65.903 €**

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice au Report à Nouveau.

**L'Assemblée approuve à l'unanimité cette affectation.**

### **BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019**

Après le bilan de la saison 2017/2018, nous allons passer au Budget de la saison en cours.

C'est une présentation toujours délicate, car à date nous avons déjà passé un peu plus de 4/12<sup>ème</sup> de notre exercice.

Mais cette situation est logique par rapport au décalage de notre AG liée à l'impossibilité de clôturer les comptes dans les délais d'informations statutaires, compte tenu de l'évolution de notre activité sur les dernières années.

Tout d'abord, vous allez découvrir le montant des produits qui s'élèvent à 35 955 K€ pour 32 670 K€

Ils sont donc en augmentation de 10,05% et nous permettent d'atteindre un niveau de CA jamais réalisé sans organisation exceptionnelle.

Nous allons regarder tout cela dans le détail.

#### **LES PRODUITS :**

Tout d'abord les Licences Assurances qui restent stables (10 767 K€ pour 10 764 K€) malgré un budget effectué avec une baisse de -3%.

Cette quasi stabilité s'explique par l'augmentation des licences validée en CD mais également compensée en partie par une estimation de licences 3x3 pour 234 K€ (environ 10 000 licences) et la validation de l'option 3x3 pour 100 K€ (Rappel 1€ pour la FFBB. Soit 100 000 Options).

Les engagements + Forfaits Fédéraux sont en légère progression (3 995,17 K€ pour 3 885,5 K€), suite à la modification du Championnat NM1.

Le Partenariat progresse de 537,5 K€ en passant de 9 798 K€ à 10 036 K€ avec l'arrivée de la MAIF comme nouveau partenaire maillot mais également le partenariat de la Poste revu à la hausse. Le partenariat privé représente aujourd'hui 28% de notre CA.

Les Produits LNB passent de 2 183 K€ à 2 600 K€, cette augmentation est due aux paiements des frais d'arbitrage des Espoirs Pro A et au passage de l'arbitrage à 3 en PRO B (décalage lié à la nouvelle convention signée tardivement), ces produits seront compensés en Charges.

Concernant la Revue, pas de commentaires particuliers avec un budget qui reste stable

Les Subventions passent de 2 285 K€ à 2 695 K€ suite à l'obtention d'une aide de la FIBA de 200 K€ pour les fenêtres et notre contrat d'objectifs qui augmente de 210 K€ suite à la prise en compte de l'arrivée du 3x3 après un gros travail de notre Président et du DTN pour convaincre le Ministère (rappel : celui-ci représente 7% de notre CA).

La ligne Pôle Formation augmente d'une manière significative de 565,9 K€ à 871,33 K€ suite à la mise en place de nombreuses formations dans toutes nos familles. Mais vous verrez que nos charges dans ce pôle sont en hausse également mais pas à la hauteur de nos recettes

Les Produits Divers subissent une forte augmentation en passant de 3 322 K€ à 5 110 K€.

Quatre raisons à cela :

- 1) La reprise de Fond Dédié du FART pour 840 K€
- 2) La reprise de Provision du Projet Olympique pour 700 K€
- 3) Le Fond Dédié Club 3.0 pour 966 K€

#### 4) Les produits FIBA pour les redevances TV pour 500 K€

Maintenant nous allons voir les charges, qui sont également en augmentation de 10.05% pour atteindre le chiffre de 35 955 K€.

Je ne ferai pas de commentaires particuliers sur ce slide car nous allons voir Pôle par Pôle les principales évolutions de nos charges.

Celles-ci prennent en compte le nouveau Pôle 3x3.

##### **Le Pôle Direction Politique & Direction Générale :**

Nos charges passent de 9 316 K€ à 10 013 K€, cette augmentation est liée à plusieurs facteurs :

75 K€ concernent le Jubilé de Florent PIETRUS et Mike GELABALE en Guadeloupe.

Les Honoraires d'Avocat qui sont en hausse de 50 K€ afin de compenser la surcharge de travail juridique.

85 K€ concernent l'augmentation de frais liés à la maintenance de toutes nos applications informatiques actuellement en production comme FBI, eFFBB, e-Marque V2 etc...

Des frais de fonctionnement en hausse de 20% pour le suivi de la NM1 avec les clubs supplémentaires mais également l'augmentation des contrôles sur les divisions inférieures.

Les Charges de personnel sont en forte augmentation (+40%) suite à l'embauche de nos 6 Chargés de Développement du Club 3.0.

La Création de la commission FFBB 2024.Club 3.0 pour 213 K€.

La prise en compte du plan de Féminisation qui se trouvait dans le Pôle Jeunesse et Territoires jusqu'à ce jour pour 150 k€.

##### **Le Pôle Haut Niveau :**

Le budget passe de 11 431 K€ à 12 717 K€ :

Nous constatons une hausse de 128 K€ de fonctionnement qui se décomposent entre le CFBB et la filière 3x3.

Concernant les actions, on constatera :

La prise en charge par la FFBB, de manière pratiquement systématique, des Tournois de préparation de nos équipes de France Jeunes, qui représentent 250 K€ (soit + 90K€ pour cette saison).

La préparation de nos équipes de France 3x3 Garçons et filles pour 302 K€.

Réussir l'objectif Tokyo, c'est-à-dire investir sur des joueurs et joueuses pour marquer le plus de points possibles et donc participer à un maximum de tournois représente 398 K€.

La mise en place d'un challenge Jeunes Joueurs Français en LNB pour 200 K€.

La mise en place d'un challenge Jeunes Joueuses Françaises en LFB pour 75 K€.

Prise en charge des frais d'arbitrage des matchs Espoirs Jeep Elite par la FFBB pour 126 K€, cette somme est compensée dans les produits par la convention LNB.

##### **Le Pôle Formation et Emploi :**

Le budget passe de 1 961 K€ A 2 259 K€.

Une augmentation de 15% qui s'explique en deux points :

- Pour le fonctionnement, les charges de personnel qui augmentent de 90 K€ sont la conséquence de la mise en place des nouvelles formations. Nous avons prévu des charges supplémentaires pour 17 K€ sur la charte des Officiels qui sont compensées par les produits.
- Pour les actions, c'est principalement les charges de l'INFBB qui sont en hausse (+ 174 K€) mais largement compensées par des produits à hauteur de 306 K€ comme annoncé précédemment.

#### **Le Pôle Marque :**

Le budget passe de 2 793 K€ A 2 889 K€.

Légère augmentation liée à la création d'un poste Junior Communication pour s'occuper de l'archivage Photos et Vidéos suite à l'achat d'un logiciel spécifique.

Également à prendre en compte une nouvelle action de Promotion et de Communication concernant la filière et le CFBB pour 40 K€.

#### **Le Pôle Jeunesse et Territoires :**

Le budget passe de 3 493 K€ A 3 418 K€.

Cette baisse n'est pas due à une réduction des engagements mais à un transfert de certaines lignes vers le pôle 3x3 ainsi qu'au transfert de la ligne Plan de Féminisation vers le pôle DPG.

Enfin, la fin de la réforme territoriale concernant la structuration qui nous a permis de supprimer les lignes budgétaires concernées.

En effet nous avons pris en compte : 840K€ pour la réforme territoriale qui sont compensés par les produits repris dans le FART (il s'agit de l'aide à l'emploi).

Enfin nous avons prévu 150 K€ pour le séminaire de Troyes prévu en Novembre.

#### **Le Pôle Compétitions et Pratiques Sportives :**

Le budget passe de 2 954 K€ A 3 039 K€.

Quelques évolutions sont à mettre en avant comme :

- 8,5 K€ sur le lancement du Basket Inclusif
- 12 K€ qui concernent l'arbitrage des finales de Coupe de France U17M et U18F
- 50 K€ sur le fonctionnement de ce pôle

#### **Le Pôle Affaires Juridiques et Institutionnelles :**

Le budget passe de 720 K€ A 921 K€.

La variation budgétaire positive du pôle est liée en grande partie au fonctionnement avec l'embauche de deux personnes pour la commission Contrôle de Gestion.

La mission Paris Sportifs a des charges supplémentaires pour 20 K€ mais elles sont largement compensées par les produits.

#### **Le Pôle 3x3 : 700 K€**

Pas de commentaires particuliers, il s'agit de la mise en place de ce pôle pour la première année.

Le budget est décomposé pour 483 K€ de Fonctionnement et 217 K€ concernant les compétitions.

## **ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019**

Le budget prévisionnel soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Stéphanie PIOGER, Vice-Présidente déléguée aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.**

Stéphanie PIOGER expose les modifications règlementaires à adopter :

- Modification des statuts FFBB
- Modification du Règlement Intérieur FFBB
- Modification des statuts de la LNB (Annexe 2).

### **FFBB 2024 & CLUB 3.0**

#### **Mise en œuvre du plan FFBB 2024 et Club 3.0 – Préambule**

La mise en œuvre effective et opérationnelle, au 1<sup>er</sup> novembre 2018, du plan FFBB 2024 & Club 3.0 nécessite une évolution des statuts et des règlements de la FFBB.

Par ailleurs, il est proposé de procéder à des modifications complémentaires statutaires résultant des décisions prises lors des précédents Comités Directeurs, le cas échéant imposées par le code du sport, et d'effectuer également à cette occasion le toilettage de certaines dispositions incomplètes ou devenues obsolètes.

La modification des statuts est assujettie au respect de la procédure prévue à l'article 28 des statuts de la FFBB.

Les modifications corrélatives du Règlement Intérieur sont quant à elles soumises aux dispositions de l'article 34 des statuts de la FFBB.

Dans les deux cas, ces modifications doivent être adoptées par l'Assemblée Générale.

Ces évolutions statutaires et règlementaires seront complétées par des modifications et des mises en conformité des Règlements généraux nécessaires au déploiement complet du plan FFBB 2024 & Club 3.0 (Comité Directeur du 21 octobre 2018).

### **FFBB 2024 CLUB 3.0**

#### **Mise en œuvre du plan FFBB 2024 et Club 3.0 – Affiliations des structures**

Validation du principe d'une modification statutaire par le Bureau Fédéral du 24 août 2018

Validation d'une proposition de modification statutaire par le Comité Directeur du 8 septembre 2018

Vote de l'Assemblée Générale réunie à Avignon le 20 octobre 2018

## STATUTS

### **Article 1 - Objet, siège et durée (Octobre 2018)**

L'association dite « Fédération Française de Basket-ball » (FFBB) ayant son siège 117 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS, fondée en 1932, a pour objet :

1. D'organiser, de diriger et de développer le Basket-ball, **sous toutes ses formes**, en France métropolitaine, dans les départements (DOM), les régions d'Outre-Mer (ROM), les collectivités d'Outre-Mer (COM), ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie autres populations d'Outre-Mer ;

2. D'orienter et de contrôler l'activité de toutes associations ~~ou~~, unions d'associations, **ou autres organismes à but lucratif, privés ou publics**, s'intéressant à la pratique du Basket-ball ;
3. De représenter le Basket-ball français auprès des pouvoirs publics ainsi qu'auprès des organismes sportifs nationaux et internationaux et, à ce titre, la France dans les compétitions internationales de Basket-ball ;
4. De défendre les intérêts moraux et matériels du Basket-ball français.

(...)

## **Article 2 – Composition (Mars 2017-Octobre 2018)**

- I. La Fédération se compose d'associations **sportives** constituées dans les conditions prévues par le **chapitre 1er du titre II du livre Ier du Code du sport et ayant pour objet la pratique la pratique du Basket-ball sous toutes ses formes** ~~le chapitre II du titre Ier de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 (articles L111-1, L121-1, L121-2, L121-4 et L321-9 du Code du sport).~~
- II. ~~Elle~~ **La Fédération** peut comprendre également **conformément à l'article L. 131-3 du code du sport** :
  1. Des licenciés à titre individuel,
  2. **Des organismes à but lucratif, privés ou publics, dont l'objet est la pratique du basketball et qu'elle autorise à délivrer des licences ; dans les statuts et les règlements de la fédération, ces organismes à but lucratif sont dénommés « établissements »**,
  3. Ainsi que des membres donateurs et des membres bienfaiteurs agréés par le Comité Directeur.

### **III. Affiliation**

~~L'affiliation à la Fédération ne peut être refusée par le Bureau Fédéral à une association constituée pour la pratique du Basket-ball que si elle ne satisfait pas aux conditions mentionnées à l'article 2 du décret n°2002-488 du 9 avril 2002 pris pour l'application de l'article 8 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 (articles L111-1, L121-4 et L321-9 du Code du sport) et relatif à l'agrément des associations sportives, ou si l'organisation de cette association n'est pas compatible avec les présents statuts ou avec les règlements de la FFBB.~~

**L'affiliation est l'acte par lequel une association sportive ou un établissement, tel que défini dans les présents statuts, adhère à la Fédération. L'affiliation est accordée par le Bureau Fédéral et elle entraîne l'obligation de respecter l'ensemble des dispositions des présents statuts et des règlements fédéraux.**

**L'affiliation est formalisée par la convention d'affiliation pour les établissements.**

**Les conditions et les procédures d'affiliation sont décrites dans le Règlement Intérieur et dans les Règlements Généraux.**

### **IV. Refus d'affiliation**

**Outre le non-respect des conditions et de la procédure d'affiliation qui figurent dans le Règlement Intérieur et les Règlements Généraux, l'affiliation à la Fédération en qualité de membre peut être refusée par le Bureau Fédéral à une association, à un établissement qui en fait la demande pour l'une des raisons suivantes :**

- **son organisation n'est pas compatible avec les présents statuts et les règlements de la Fédération,**
- **s'agissant d'une association, elle ne satisfait pas aux conditions mentionnées aux articles R. 121-1 et suivants du code du sport et relatif à l'agrément des associations sportives,**

- s'agissant d'un établissement, il n'a pas conclu avec la Fédération une convention définissant ses droits et obligations,
- ou tout motif justifié par l'intérêt général qui s'attache à la promotion et au développement du Basket-ball.

#### V. Perte de la qualité de membre

La qualité de membre de la Fédération se perd par la démission ou par la radiation. La démission d'une personne morale doit être décidée dans les conditions prévues par ses statuts.

**La radiation** peut être **prononcée si les obligations prévues au règlement intérieur ne sont pas respectées ou** pour non-paiement des cotisations.

Elle peut également être prononcée dans le respect des conditions prévues par le règlement disciplinaire, pour tout motif grave et dans tous les cas **dans** le respect des droits de la défense.

**Elle se perd également, s'agissant des établissements, si la convention qui unit chacun d'eux à la Fédération cesse de produire ses effets pour quelque cause que ce soit.**

#### Article 3 – Moyens d'actions (Octobre 2018)

Les moyens d'actions de la Fédération sont :

1. L'organisation de compétitions de toute nature entre les associations affiliées ou leurs membres, **les établissements affiliés**, les Comités Départementaux, les Ligues Régionales, toutes manifestations de Basket-ball sur le plan local, national ou international, ainsi que les sélections de toute nature ;
2. (...)

#### FFBB 2024 CLUB 3.0

##### Mise en œuvre du plan FFBB 2024 et Club 3.0 – Modalités de vote et de droit de vote des membres

Validation du principe d'une modification statutaire par le Bureau Fédéral du 24 août 2018  
Validation d'une proposition de modification statutaire par le Comité Directeur du 8 septembre 2018  
Vote de l'Assemblée Générale réunie à Avignon le 20 octobre 2018

#### STATUTS

#### Article 10 – Composition et représentation (Octobre 2018)

L'Assemblée Générale se compose des représentants des associations **et des établissements** affiliés à la Fédération ~~et~~, des licenciés à titre individuel, des membres bienfaiteurs et des membres donateurs. Les membres bienfaiteurs et les membres donateurs assistent à l'Assemblée avec voix consultative. Il en est de même des représentants des ~~associations~~ **organismes** agréés et des Ligues nationales dotées de la personnalité morale.

Les représentants des associations affiliées, **des établissements** et des membres individuels sont désignés selon les modalités suivantes :

1. Chaque association ~~sportive~~ dispose d'un nombre de voix égal à son nombre de licenciés **adhérents** ; **chaque établissement compte une voix** ; un licencié individuel compte une voix ;
2. La représentation des associations ~~sportives~~ est déterminée en fonction de leur niveau de pratique ;

Les associations sportives d'une même Ligue Régionale dont l'équipe ou une équipe première

senior opère en championnat de France ~~ou en championnat régional qualificatif au championnat de France~~ élisent, selon le cas, un ou plusieurs représentants ainsi qu'il est précisé au 4. ci-dessous.

Les associations ~~sportives~~ dont aucune équipe senior n'opère en championnat de France ~~ou en championnat régional qualificatif au championnat de France~~ sont réparties en collèges départementaux dans lesquels figurent également **les établissements** et les licenciés à titre individuel ; dans le cadre de ces collèges, ils élisent, **avec les établissements** et les licenciés à titre individuel, des délégués dont le nombre est fixé au 4. ci-dessous.

La possibilité pour une association ~~sportive~~ de donner procuration au représentant d'une autre association sportive est régie, pour la désignation des délégués à l'Assemblée Générale fédérale, de la même façon que pour l'élection du Comité Directeur de la Ligue Régionale ou du Comité Départemental dont dépend l'association sportive donnant pouvoir. Une procuration ne peut être donnée qu'à un représentant d'association sportive appartenant à la même « assemblée spéciale »

3. La désignation est valable pour un an ; elle peut être renouvelée sans limitation ;
4. Le nombre de délégué(s) est de :
  - un lorsque l'ensemble des associations ~~sportives~~ concernées et, éventuellement, **des établissements et** des licenciés individuels compte au plus 3 000 licenciés ;
  - deux lorsque ledit ensemble compte de 3 001 à ~~40 000~~ **7 000** licenciés ;
  - **trois lorsque ledit ensemble compte de 7 001 à 11 000 licenciés ;**
  - **quatre lorsque ledit ensemble compte de 11 001 à 15 000 licenciés ;**
  - ~~trois~~ **cinq** lorsque ledit ensemble compte plus de ~~40 000~~ **15 000** licenciés.
5. La représentation globale, au sein de l'Assemblée Générale fédérale, des associations ~~sportives~~ dont l'équipe première senior opère en championnat de France ~~ou en championnat régional qualificatif~~, ne saurait être inférieure à **25 15** ou supérieure à ~~35~~ **30** % des voix. Si, pour quelque raison que ce soit, notamment en raison de l'augmentation du nombre d'équipes en championnat de France ~~ou en championnat régional qualificatif~~, ces proportions venaient à ne plus être respectées, le Comité Directeur de la Fédération devrait immédiatement engager une révision des dispositions des statuts relatives à la composition de l'Assemblée Générale Fédérale.

Le nombre de voix détenues par un délégué à l'Assemblée Générale de la Fédération est égal au nombre de licenciés individuels, ~~ou d'établissement~~ **ou** membres des associations ~~sportives~~ qu'il représente. Lorsqu'il y a lieu à désignation de plusieurs délégués, le nombre de voix correspondant à l'ensemble des associations ~~sportives~~, **établissements** et licenciés représentés est réparti également entre les délégués.

Pour valider la tenue d'une Assemblée Générale, les délégués présents doivent représenter au moins la moitié des voix dont disposent l'ensemble des organismes composant l'assemblée.

Peuvent assister à l'Assemblée Générale les personnes invitées par le Président ou le Bureau Fédéral.

## REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1 – Membres (~~Mars 2017~~ **Octobre 2018**)

Les membres de la Fédération sont des associations constituées conformément à la loi du 1er juillet 1901, **des licenciés à titre individuels ou établissements tels que visés respectivement aux articles 2.I, 2.II.1 et 2.II.2 des statuts de la Fédération.** Ces associations **et établissements** doivent être affiliées à la Fédération. Toute association sportive **ou établissement** qui désire s'affilier doit être présentée au Bureau **Fédéral** de la Fédération.

## Article 9 – Délégués (Octobre 2018)

L'Assemblée Générale est constituée conformément à l'article 10 des statuts.

La désignation des délégués à l'Assemblée Générale se fait à l'occasion des Assemblées Générales des organismes déconcentrés de la Fédération. Les Ligues et les Comités sont chargés d'organiser la tenue des assemblées visant à désigner ces délégués. La Ligue Régionale ou le Comité Départemental concerné procède à un appel à candidatures en même temps qu'elle convoque les associations sportives **et, le cas échéant, les établissements ainsi que les licenciés à titre individuel**, à son Assemblée Générale ; le dépôt des candidatures se fait dans les mêmes conditions que pour l'élection au Comité Directeur de l'organe déconcentré concerné. Celui-ci adresse aux associations sportives **et, le cas échéant, les établissements ainsi que les licenciés à titre individuel**, la liste des candidatures recevables au moins 10 jours avant la tenue de son Assemblée Générale.

Peut être désigné comme délégué à l'Assemblée Générale Fédérale toute personne, licenciée à la Fédération et à jour de sa cotisation. La création de sa licence doit être antérieure d'au moins six mois à la date de dépôt de sa candidature. Un délégué ne peut détenir qu'un seul mandat.

## Article 10 - Comptabilité des voix (Octobre 2018)

Pour l'application des critères mentionnés à l'article 10 des statuts, il convient :

- de prendre en compte la saison qui se termine pour déterminer les associations sportives dont l'équipe première senior opère en championnat de France ~~ou en championnat régional qualificatif au championnat de France~~ ;
- d'arrêter, département par département, 10 jours avant la date prévue pour l'Assemblée Générale, le nombre de licenciés de l'ensemble des associations sportives concernées, **les établissements** et licenciés individuels ;
- d'établir la liste des associations sportives, **les établissements** et membres individuels composant les collèges électoraux. Cette liste est établie par la Ligue Régionale en concertation avec les Comités Départementaux de son ressort, au moins 10 jours avant la plus proche tenue d'une Assemblée Générale dans le ressort de la Ligue. Cette liste est transmise dans le même délai à la Fédération ;
- lorsqu'il y a lieu à désigner plusieurs délégués pour représenter un même ensemble d'associations sportives **et, le cas échéant, d'établissements ainsi que de licenciés à titre individuel**, le nombre de voix attribué à chacun d'eux est obtenu en divisant le nombre de voix de l'ensemble par le nombre de délégués à désigner : s'il reste une ou deux voix à répartir, elles sont attribuées à celui des délégués qui a obtenu le plus grand nombre de voix lors de la désignation. Le(s) nom(s) du(des) délégué(s) désigné(s), avec l'indication des voix qu'il(s) porte(nt), est transmis à la Fédération dans le même délai que celui prévu à l'alinéa précédent ;
- de désigner des suppléants appelés à remplacer les délégués titulaires selon un ordre et des modalités précisées lors de leur nomination.

### FFBB 2024 CLUB 3.0

#### Mise en œuvre du plan FFBB 2024 et Club 3.0 – Modifications Additionnelles et Actualisations

Validation du principe d'une modification statutaire par le Bureau Fédéral du 24 août 2018

Validation d'une proposition de modification statutaire par le Comité Directeur du 8 septembre 2018

Vote de l'Assemblée Générale réunie à Avignon le 20 octobre 2018

STATUTS

## Article 1 – Objet, siège et durée (Octobre 2018)

(...)

La Fédération a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives. Elle s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres, ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français **Charte Ethique du Basketball adoptée conformément à l'article L. 131-15-1 du code du sport**. Conformément au III de l'article 16 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 (à l'article L131-8 du Code du sport) relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, elle assure les missions suivantes :

- (...)
- l'organisation de la surveillance médicale de leurs licenciés, dans les conditions prévues par la loi n° 99-223 du 23 mars 1999 ; **aux articles L. 231-6 et suivants du code du sport** ;
- (...)

## Article 4 – Organismes fédéraux (Octobre 2016 2018)

- I. (...)
- II. La Fédération peut constituer, dans les conditions prévues au II de l'article 17 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 (à l'article L132-1 du Code du sport), une ligue professionnelle masculine et une ligue féminine dotées de la personnalité morale.
- III. La Fédération peut également agréer des associations **organismes** concourant au développement du Basket-ball dans des secteurs spécifiques (arbitrage, entraînement, ...). La décision d'agréer une association est prise par le Comité Directeur.

## Article 5 – La licence (Octobre 2018)

La licence prévue au I de l'article 16 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 (à l'article L131-1 et suivants du Code du sport) et délivrée par la Fédération marque l'adhésion volontaire de son titulaire à l'objet social et aux statuts et règlements de celle-ci.

## Article 13 – Election (Mars 2017-Octobre 2018)

I. A l'exception du Président de la Ligue Nationale de Basket-ball, membre de droit, les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret par les représentants à l'Assemblée Générale des associations affiliées, **des établissements** et membres individuels, pour une durée de quatre ans. Ils-Elles sont rééligibles.

Le mandat du Comité Directeur expire, au plus tard, le 31 décembre qui suit les derniers Jeux Olympiques d'été. Les postes vacants au Comité Directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'Assemblée Générale suivante.

II. Les candidats au Comité Directeur doivent être **majeurs âgés de 16 ans au moins** et licenciés à la Fédération. La création de la licence du candidat doit être antérieure d'au moins six mois au jour du dépôt de la candidature.

(...)

## Article 19 – Incompatibilités

Sont incompatibles avec le mandat de Président de la Fédération les fonctions de chef d'entreprise, de président de conseil d'administration, de président et de membre de directoire, de président de conseil de surveillance, d'administrateur délégué, de Directeur général, Directeur général adjoint ou gérant exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de la Fédération, de ses organes internes, des associations sportives ou **des établissements** qui lui sont affiliés.

(...)

#### **Article 24 - ~~Groupe National d'éthique~~ Conseil d'Honneur (Octobre 2018)**

Il est institué au sein de la Fédération un ~~Groupe National d'Ethique~~ **Conseil d'Honneur** dont la composition et le fonctionnement sont précisés par ~~le règlement intérieur~~ **les Règlements Généraux**.

#### **Article 25 – Conseil des Présidents des Ligues Régionales (Octobre 2018)**

**Il est institué au sein de la Fédération un Conseil des Présidents des Ligues Régionales dont la composition et le fonctionnement sont précisés par le règlement intérieur.**

#### **Article 26 – Comité Ethique (Octobre 2018)**

**Il est institué au sein de la Fédération, conformément aux dispositions de l'article L. L.131-15-1 du code du sport, un Comité Ethique doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant, habilité à saisir les organes disciplinaires compétents et chargé de veiller à l'application de la Charte Ethique du Basketball et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts.**

**La composition et le fonctionnement sont précisés par la Charte Ethique du Basketball.**

#### **Article 28 - Modifications statutaires**

Les statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée Générale sur proposition du Comité Directeur ou du dixième au moins des membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le dixième des voix.

Dans l'un et l'autre cas, la convocation, accompagnée d'un ordre du jour mentionnant les propositions de modifications, est adressée aux associations **et établissements** affiliés à la Fédération 20 jours au moins avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, représentant au moins les deux tiers des voix.

Les modalités d'application des statuts sont fixées par le règlement intérieur.

### REGLEMENT INTERIEUR

#### **Préambule**

Le présent Règlement Intérieur est établi en application de l'article ~~34~~ **36** des statuts de la FFBB. Il les complète et les précise en tant que de besoin. Il possède la même force obligatoire à l'égard des membres de la Fédération.

La Fédération est dépositaire des intérêts du Basket-ball en France. Cette mission s'exerce dans le respect de la ~~charte de déontologie du sport établie par le CNOSF~~ **Charte Ethique du Basket-ball**.

Dans l'exercice de sa mission, la Fédération peut adhérer à une Fédération Internationale de Basket par décision de son Comité Directeur.

#### **Article 3 – Incompatibilités (Octobre 2018)**

Nul ne peut faire partie d'une association affiliée à la Fédération ou exercer une quelconque fonction à la Fédération s'il n'est pas licencié à celle-ci. Il en est ainsi notamment pour :

- les membres du Comité Directeur et des commissions de la Fédération,
- les membres des Comités directeurs et des commissions des Ligues et Comités,

- les officiels et officiels de table de marque,
- les entraîneurs et animateurs sportifs, les membres du Comité Directeur des associations sportives affiliées,
- les dirigeants d'une association sportive omnisports et les membres de la section baskets
- **le représentant légal d'un établissement affilié.**

#### **Article 6 - Activités pour non licenciés (Octobre 2018)**

La Fédération peut organiser des activités de Basket-ball pour lesquelles une licence n'est pas nécessaire. Il s'agit :

- d'actions de promotion des différentes sortes de pratique du basket (tournois sous toutes ses formes, concours, démonstrations, animations).
- d'opérations de découverte, d'initiation, de perfectionnement à la pratique du Basket-ball.
- de manifestations pour le développement de l'autonomie des pratiquants.

#### **Article 25 - Conseil des Présidents des Ligues Régionales (Octobre 2018)**

~~Le Comité Directeur nomme chaque année, lors de sa première réunion après l'Assemblée Générale, cinq personnes qui constitueront le Groupe National d'Éthique.~~

~~Ces cinq personnes sont désignées sur proposition du Président fédéral et choisies en raison de leurs compétences et leur intérêt dans les domaines de l'éthique et/ou juridique.~~

**Le Conseil des Présidents des Ligues Régionales est composé du Président de la Fédération et de tou(te)s les Président(e)s des Ligues Régionales bénéficiant d'une délégation. Sous l'autorité du Président de la Fédération, il exerce une mission de concertation, de réflexion et de proposition.**

#### **Article 26 – Délégations (Octobre 2016 — Octobre 2017- Octobre 2018)**

Le Comité Directeur, conformément aux Statuts, peut déléguer des pouvoirs aux Ligues Régionales et Comités Départementaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme territoriale et à titre transitoire, le Comité Directeur peut déléguer des pouvoirs aux Comités de Coordination Régionaux que les Ligues Régionales auront constitués.

L'organe délégataire reste sous le contrôle de la Fédération et doit exercer les pouvoirs délégués conformément à la politique fédérale. Ses statuts doivent être conformes aux statuts-types validés par le Comité Directeur Fédéral et son règlement intérieur ou ses règlements ne peuvent être contraires par leur effet aux règles fédérales.

De plus, toute modification des statuts d'un organe délégataire doit être soumise au Comité Directeur fédéral pour accord avant approbation par l'instance dirigeante compétente.

**Les dirigeants des Ligues Régionales et des Comités Départementaux ont un devoir de solidarité mutuelle dans leur fonctionnement et dans le respect des orientations définies chaque année par l'Assemblée Générale fédérale et le Comité Directeur. Ils doivent manifester un souci d'efficacité dans l'application des décisions fédérales.**

**Les Ligues Régionales et les Comités Départementaux sont des organismes permanents de concertation entre les membres qui les composent, à savoir les membres affiliés à la Fédération.**

**Seuls les organismes déconcentrés de la Fédération, reconnus comme tels en application du présent article, peuvent utiliser les appellations « Ligue Régionale de la FFBB », « Comité Départemental de la FFBB » ou toute autre appellation de nature à induire, dans l'esprit du public, la qualité d'organisme déconcentré de la fédération.**

En raison de la nature déconcentrée des Ligues Régionales et Comités Départementaux et conformément à l'article L. 131-11 du code du sport, la Fédération contrôle l'exécution de leurs missions et a notamment accès aux documents relatifs à leur gestion et à leur comptabilité.

En cas :

- de défaillance d'une Ligue Régionale ou d'un Comité Départemental mettant en péril l'exercice des missions qui lui ont été confiées par la Fédération,
- ou s'il est constaté une impossibilité de fonctionnement persistante ou une action gravement dommageable aux intérêts de la Fédération ou un manquement grave aux règles financières ou juridiques,
- ou encore de méconnaissance par une Ligue Régionale ou un Comité Départemental de ses propres statuts ou des statuts et règlements et de refus par celui-ci d'appliquer une décision fédérale régulière,
- ou plus généralement au titre de l'intérêt général dont la FFBB a la charge,

le Comité Directeur, ou, en cas d'urgence, le Bureau Fédéral, peuvent prendre toute mesure utile, et notamment :

- la convocation d'une assemblée générale de la Ligue Régionale ou du Comité Départemental concerné,
- la suspension ou l'annulation de toute décision prise par la Ligue Régionale ou le Comité Départemental concerné,
- la suspension pour une durée déterminée de ses activités,
- la suspension de tout ou partie des actions et aides fédérales, notamment financières, en sa faveur, - ou sa mise sous tutelle, notamment financière,
- le retrait de la délégation.

Le Comité Directeur peut alors charger un licencié de la Fédération d'administrer à titre provisoire le ressort territorial de l'organe concerné.

Toute décision prise en application du IV du présent article nécessite une résolution motivée votée à la majorité absolue des membres du Comité Directeur ou, en cas d'urgence, du Bureau fédéral. Si elle concerne un Comité Départemental, l'avis préalable de la Ligue territorialement concernée sera, sauf impossibilité manifeste, préalablement requis.

Dans l'hypothèse d'une décision prise par le Bureau Fédéral, sa ratification devra être inscrite à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

~~Le Comité Directeur peut retirer cette délégation à tout moment dès lors que les circonstances l'exigent, notamment en raison du mauvais fonctionnement de l'organe délégataire ou en cas de refus par celui-ci d'appliquer une décision fédérale régulière. Il peut alors charger un licencié de la Fédération d'administrer à titre provisoire le ressort territorial de l'organe concerné.~~

En cas de dissolution d'une Ligue Régionale ou d'un Comité Départemental, l'actif net est attribué à la Fédération Française de Basket-ball. Celle-ci, lorsque la dissolution concerne un Comité Départemental, peut reverser tout ou partie de l'actif net à la Ligue Régionale dont relève le Comité considéré.

En cas de dissolution d'une Ligue Régionale ou d'un Comité Départemental dans le cadre d'une fusion création ou d'une fusion-absorption, l'actif net est attribué à l'entité issue de cette fusion.

#### **Article 29 – Composition (Octobre 2018)**

Le Bureau est constitué de **14 16** membres du Comité Directeur dont le Président de la Fédération élu par l'Assemblée Générale.

-(...)

**L'Assemblée adopte à l'unanimité ces modifications.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Alain CONTENSOUX, Directeur Général.**

Mesdames et Messieurs Bonjour,

« Les plus belles années d'une vie, sont celles que l'on n'a pas encore vécu ». C'est avec cette citation de Victor Hugo que Patrick BEESLEY concluait l'année dernière son dernier discours de Directeur Général – Directeur Technique National de la Fédération Française de Basketball.

Je voulais lui rendre hommage en commençant mon premier discours en qualité de DG-DTN par cette Citation. Comment mieux illustrer la continuité de l'action de l'ensemble des services de la fédération à votre service ?

Cette nomination est un honneur et une grande responsabilité que je mesure jour après jour depuis que le Président Jean-Pierre SIUTAT m'a proposé de succéder à Patrick. Merci une nouvelle fois Monsieur le Président pour la confiance que vous m'accordez et soyez assuré de mon investissement total à vos côtés avec l'aide ô combien précieuse de mes camarades du CODIR ainsi que de l'ensemble des collaborateurs de la fédération.

Le Basket est un sport collectif et j'en profite pour souligner, devant vous, l'aide précieuse que Patrick m'a apportée en me confiant l'ensemble des dossiers qu'il gérait au quotidien. Je l'en remercie car nombre d'entre eux sont complexes et nécessitaient cette transmission d'informations, ce partage d'expérience.

Je voudrais également exprimer devant vous la gratitude que j'ai à l'égard de Monsieur Yvan MAININI qui, sur l'initiative de Jean-Pierre de VINCENZI, m'a proposé de rejoindre la fédération en 2009. J'avais eu l'occasion de côtoyer Yvan dès 1999 lorsque j'étais chargé de mission au Ministère des Sports. J'admirais l'arbitre, j'ai découvert le grand Président qu'il était.

Je voudrais remercier dans ce propos liminaire Jean-Pierre HUNCKLER et Rémy GAUTRON avec qui j'ai partagé de nombreux moments privilégiés autour du budget et des aspects financiers de la fédération lors des dernières années.

Enfin, Permettez-moi d'associer à ma nomination celle de Jacques COMMERES qui est, depuis décembre dernier, le Directeur de la Performance et des 19 Equipes de France qu'il gère au quotidien. Dire que je m'appuie sur ses compétences et son expertise est un euphémisme. Sa loyauté et son sens de l'intérêt général au service du Basket sont des qualités auxquelles je suis particulièrement attaché.

Je vais désormais vous exposer les principales actions de la Direction Générale.

A vrai dire, j'ai hésité à vous présenter le document réalisé pour la première réunion des Directeurs Territoriaux qui a eu lieu au siège de la fédération le 8 septembre dernier. J'y ai renoncé car ce sont 84 diapositives qui illustrent l'ensemble des actions menées par les services de la fédération. Cela m'a semblé un peu long pour ce premier discours. Je vous rassure, il n'y aura qu'une dizaine de slides au total.

Je préfère revenir sur ce que j'appelle communément les Faits marquants de la saison 2017-2018 :

Ils sont nombreux, je ne vais en retenir que les principaux :

- L'obtention des jeux olympiques de 2024 à Paris
- LE 3X3 devenu discipline Olympique
- La nomination d'un Directeur de la Performance et des équipes de France
- Les fenêtres internationales et leurs conséquences internes et externes et notamment la sécurisation du PPF.
- La remise en cause du monopole des fédérations internationales par la Commissaire Européenne à la concurrence
- FFBB 2024 et le club 3.0
- La réforme territoriale
- Le chantier de la gouvernance
- Le rapport ONESTA
- Le développement d'une offre de compétition du 3X3

- La réorganisation du Service informatique

J'ai souhaité regrouper sur cette diapositive les sujets relevant du haut niveau, pardon de la haute performance puisqu'il faut désormais l'appeler comme cela :

ATTRIBUTION DES JEUX OLYMPIQUES et 3x3 devenu discipline olympique :

La perspective des Jeux Olympiques à domicile et dans le même temps une discipline Olympique supplémentaire est un moment exceptionnel pour une fédération. Je n'en connais pas d'autres qui ont eu un double enjeu aussi ambitieux en même temps. L'organisation des jeux olympiques en France est évidemment essentielle pour une fédération olympique et notre ambition sera d'y être le plus performant possible.

Pour y faire face le Président Jean-Pierre SIUTAT, devançant l'organisation décrite dans le rapport ONESTA, renforçait l'idée d'un DG/DTN et nommait un Directeur de la Performance et des Equipes de France, Jacques COMMERES dont l'expérience de la Haute performance n'est plus à démontrer.

L'efficacité de cette organisation réside dans un partage des tâches accepté par tous et une expertise mise au service de la coordination technique des équipes de France. Jacques est ainsi concentré sur la gestion quotidienne des 19 équipes nationales avec des échéances à très court terme (notamment avec les fenêtres internationales) et la réflexion permanente de l'évolution du basket dans la perspective des Jeux Olympiques de Tokyo puis de Paris. C'est un véritable exercice d'équilibriste.

Pendant la saison 2017-2018, nous avons cumulé les 3<sup>èmes</sup> rangs mondiaux chez les Hommes et les femmes et le 2<sup>ème</sup> rang européen chez les jeunes.

Notre équipe de France A garçons, engagée sur le chemin de la qualification à la prochaine Coupe du Monde 2019 en Chine a joué et remporté 6 matchs sur 6 lors de la première phase (6-0 au 1<sup>er</sup> set en quelque sorte) sans pouvoir utiliser les 25 joueurs engagés dans des clubs de NBA ou d'EuroLeague.

Notre équipe de France U20 a dû faire face à la défection de près de 10 joueurs dont 5 retenus par leur université américaine tout en conservant un niveau leur permettant d'atteindre une fois encore les ½ finales d'un Championnat d'Europe très relevé.

Nos équipes jeunes garçons sont toutes dans le dernier carré des compétitions internationales.

Si les jeunes filles ont connu moins de réussite, 2 des 4 équipes ont perdu d'un point en quart de finale contre les FUTURS vainqueurs.

En tant que DTN je me réjouis de la qualité du projet de performance fédéral qui permet ce genre d'exploit. Sans le maillage territorial, sans la détection qui, de-ci de-là, fait parfois grincer quelques dents, sans le travail des équipes techniques régionales et l'investissement des ligues et des Comités, ces résultats ne seraient pas envisageables. De grandes nations du Basket, qui n'ont pas nos atouts territoriaux, sont dans des situations bien compliquées en regard de la qualification aux grandes échéances internationales. Je dois d'ailleurs vous avouer qu'il n'est pas rare que nos collègues européens ou nord-américains nous interpellent ou nous félicitent pour la régularité des résultats lors des compétitions internationales et nous interrogent sur nos structures.

Cela me conduit à souligner quelques instants le rôle primordial des Pôles Espoirs, et du centre fédéral, des CTS et CTF, au sein des équipes techniques régionales et les entraîneurs nationaux à l'INSEP. Chacun œuvre avec la même volonté de détecter, de former, d'accompagner les joueuses et joueurs d'élite de demain.

Je sais combien le rôle des comités et des ligues est essentiel dans ce dispositif. Le lien fort qui existe entre un international et son premier dirigeant, son premier entraîneur, la sélection départementale qui lui a permis de gravir le chemin vers le haut niveau, puis la sélection régionale est à jamais gravé dans son cœur. D'ailleurs, nombre de nos internationaux sont toujours en contact avec leur club, leur comité, leur ligue. Ils participent, parce qu'ils sont passés par ces structures locales, à leur rayonnement. Sachez que nous réfléchissons actuellement avec le pôle marque de la fédération, à une valorisation des premières étapes de la haute performance que sont les structures régionales. Je tenais à vous remercier pour l'investissement de chacun d'entre vous et pour les actions que vous menez, dans le cadre du projet de performance fédéral.

En effet, quel meilleur exemple que ces titres européens en U16 filles et garçons en 2017 qui ont précédé les titres de vice-champions du monde obtenus cet été en U17 filles et garçons ? Quel meilleur

exemple que l'intégration réussie de très jeunes joueuses dans notre équipe de France féminine ?

Je profite de cette occasion pour saluer le travail remarquable dont font preuve Valérie GARNIER et Vincent COLLET, véritables relais de notre politique fédérale de haute performance.

Le DG que je suis a mobilisé les services juridiques afin d'organiser la sécurisation de notre PPF. Des conventions ont été rédigées pour rappeler à chacun ses droits et ses devoirs. Cette réponse juridique doit être accompagnée.

Parallèlement à cela, une réflexion, menée avec la LNB, a abouti à la création d'un fonds de valorisation du temps de jeu des jeunes joueuses et joueurs français dans nos championnats nationaux professionnels. Nous devons en effet tout faire pour conserver nos meilleurs potentiels en leur permettant de continuer leur progression grâce à une augmentation de leur temps de jeu au plus haut niveau des clubs. Cet effort s'inscrit totalement dans notre démarche de préparation des jeux olympiques de Paris.

S'agissant du 3x3, Notre fédération internationale l'a organisé sur le mode du tennis professionnel. Le vocabulaire en est très proche. Le ranking individuel et des nations, les prize money, les challengers, les qualifieurs, les Masters, le circuit.

Nous avons dû nous y adapter et mener une réflexion afin d'être performants le plus tôt possible. Nous avons ainsi rejoint le 3<sup>ème</sup> rang mondial féminin, si important dans la perspective d'une qualification directe pour les Jeux de Tokyo avant d'être dépassés cette semaine par la Mongolie à la suite de la coupe du Monde U23. Nous restons 2<sup>ème</sup> nation européenne.

Au classement individuel, nous avons compté 7 joueuses parmi les 10 meilleures mondiales et une N° 1 mondiale pendant plusieurs semaines.

Marie-Eve PAGET domine toujours, à ce jour, le classement mondial. Sans revenir sur toutes les médailles obtenues pendant l'été par nos équipes de France de 3x3, féminines et masculines, je voudrais retenir les deux dernières, obtenues cette semaine par l'équipe de France U18 filles lors des jeux olympiques de la jeunesse à Buenos Aires : l'équipe a gagné la médaille d'argent, battues en finale par les USA tandis que Mathylde PEREYNGNE gagnait la médaille d'or individuelle de l'épreuve de shoot.

Si nous avons atteint nos objectifs chez les filles, ce sera plus long chez les garçons car les points attribués sur les Tournois majeurs sont très supérieurs à ceux attribués aux compétitions classiques de référence des nations. Cela a nécessité des efforts importants de nos spécialistes du 3X3 pour convaincre nos clubs de LNB ou de LFB de libérer les joueuses et joueurs sélectionnés en équipe de France pour participer à des compétitions internationales organisées en pleine saison sportive.

Le sport est en train de rentrer dans un champ de concurrence dont il s'était, à peu près, protégé jusqu'alors. Ce n'est plus le cas. Comme vous le savez sans doute, en décembre dernier, Madame Margrethe VESTAGER, la commissaire européenne à la concurrence a rejeté le fait que les fédérations internationales pouvaient être les seuls opérateurs de compétitions.

La commissaire à la Concurrence borne le rôle des fédérations sportives : « protéger la santé des athlètes, leur sécurité et l'intégrité des compétitions ». Mais en aucun cas, les fédérations sportives ne peuvent empêcher un organisateur indépendant de convier et rémunérer des athlètes participant à des compétitions non officielles. Margrethe VESTAGER considère qu'en l'occurrence, la fédération internationale concernée (de patinage) préservait ses propres intérêts commerciaux en empêchant d'autres organisateurs de monter leurs propres événements. La commissaire européenne estime que la carrière des sportifs est trop courte pour que leur fédération internationale les empêche d'arrondir leurs revenus à travers d'autres épreuves non officielles du calendrier.

L'équitation connaît également cette situation. Le tennis, qui était déjà structuré avec des circuits professionnels indépendants de la fédération internationale, vient de connaître une bataille commerciale à grand renfort de centaines de millions de dollars pour capter les plus grands joueurs sur des compétitions indépendantes. Les exemples se multiplient et les promoteurs aussi.

Le basket n'y échappera malheureusement pas ! à tous les niveaux ! La création d'académies ou

d'entités privées offrant des lieux de pratique payants en sont les exemples. Soyez assurés de l'investissement de l'ensemble des services dans les réflexions menées par notre Président fédéral autour de l'évolution de la fédération, de ses clubs. Ce travail fut exaltant. Nous sommes particulièrement fiers du résultat et d'ores et déjà pleinement engagés dans la mise en place des actions retenues dans ce cadre. Nous sommes aujourd'hui configurés pour répondre à ce défi immense notamment avec la création du service FFBB 2024 - club 3.0 au sein de la direction générale.

La réforme TERRITORIALE :

Dire que la fédération a anticipé ce bouleversement est un doux euphémisme. La constitution d'un Comité de Concertation National, de Comités de Concertation régionaux et d'un Fonds d'aide à la Réforme Territoriale afin de permettre aux ligues de se structurer est une démarche innovante qui doit permettre d'absorber les principales ondes de choc de l'application de la Loi Notre.

J'ai eu beaucoup de retours très positifs de votre part sur l'investissement de Matthieu LACHENAUD depuis plus de deux ans qui, en appui du comité de coordination national, a accompagné toutes les structures (ligues mais aussi comités) qui fusionnaient. Je vous en remercie. Là encore il s'agit d'un travail collectif. En effet, Les services juridique, financier, les Pôles Jeunesse et Territoires et Compétitions et Pratiques Sportives ont été également sollicités. Ils ont répondu présents.

En poursuivant son objectif de structuration et d'accompagnement de ses ligues régionales, la fédération a encouragé les ligues à nommer des Directeurs territoriaux et des Conseillers Techniques des Officiels. Je ne connais pas d'autres fédérations qui ont eu cette démarche. Avec le même objectif, des Directeurs Techniques Régionaux coordonneront les équipes techniques régionales dont le rôle est essentiel tant dans l'animation du Projet de Performance Fédéral que dans le développement du 3X3 sans bien évidemment oublier les différentes actions qui se retrouvent dans le « Vivre Ensemble ».

Je n'oublie évidemment pas la formation des cadres. L'organisation des IRFBB sera, je n'en doute pas, une réussite. Matthieu SOUCHOIS et son Pôle ont beaucoup œuvré à cet effet depuis plusieurs mois. Les échanges nombreux avec les correspondants régionaux sont un gage de qualité.

Je me dois également de vous signaler que nous avons participé à plusieurs ateliers du chantier de la gouvernance du sport voulu par le Président de la République. Jean-Pierre SIUTAT a en effet souhaité que nous soyons très présents. L'objectif de modernisation de l'organisation du sport va sans doute avoir des conséquences dans les prochains mois. Nous y sommes prêts car au cœur du dispositif.

Il me faut évoquer devant vous le rapport ONESTA et son impact sur les fédérations sportives en général et sur notre fédération en particulier. La volonté affichée de notre précédente ministre des sports, Laura FLESSEL, de réaliser plus de 80 médailles aux Jeux Olympiques de Paris, l'a conduit à solliciter Claude ONESTA, entraîneur national de Hand-ball plusieurs fois champion du monde et champion olympique, afin d'analyser l'organisation du Haut niveau en France, notamment des fédérations Olympiques.

Nous avons été auditionnés, le Président fédéral, le Directeur de la Performance et des équipes de France et moi par Claude ONESTA et quelques-uns de ses collaborateurs. La FFBB est bien considérée comme étant organisée et structurée pour gérer la Haute performance.

Nous attendons désormais la création de l'agence qui hébergera la mission performance 2024. Son périmètre d'intervention, ses moyens d'actions. Heureusement, pendant ce temps, nous avançons...

La création du pôle 3x3 :

En janvier dernier, nous procédions à la nomination d'un chargé de mission dédié au développement du 3X3. Compte tenu des coïncidences nombreuses avec l'organisation du tennis, Jean-Pierre SIUTAT m'a demandé de trouver un spécialiste suffisamment endurant pour ne pas baisser les bras devant les difficultés inévitables lorsque l'on veut développer considérablement une offre de pratique sportive qui était portée jusqu'alors par la commission présidée par Nathalie LESDEMA, accompagnée par Sébastien DIOT et le service de Jackie BLANC GONNET.

Jérôme PRIGENT s'y est attaché. Nommé chargé de mission, il s'est entouré de compétences et a beaucoup interrogé, proposé, expliqué. Endurant il l'est : la semaine dernière il participait aux

Championnats du Monde de triathlon longue distance. En un peu plus de 10H, il a parcouru 3,8km à la nage, 180km en vélo pour finir par un marathon. Son expertise du tennis lui a également été précieuse. En effet, Jérôme a formé et accompagné des joueurs du niveau régional au niveau international. Il maîtrise tout autant les tournois locaux que les Masters. Cela nous sera précieux dans un avenir proche.

Concernant le départ de la LNB :

La saison 2017-2018 aura vu la LNB quitter les locaux du 117, rue du Château des Rentiers. Pourtant nous avons rarement travaillé de manière aussi proche. J'en veux pour preuve la qualité des échanges que nous avons désormais entre services de la ligue nationale et de la fédération. Les commissions mixtes FFBB-LNB voulues et présidées par Jean-Pierre SIUTAT et Alain BERAL n'y sont pas étrangères.

Ce départ nous a permis de récupérer le 3<sup>ème</sup> étage. Pendant l'été, quasiment dans les délais prévus, Le Comité d'Organisation et France Basket Promotion ont investi cet étage ainsi que le Pôle Marque. Le transfert des autres services se fera courant 2019 après que les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages soient rafraîchis sur le modèle très lumineux du 3<sup>ème</sup> étage.

Je ne peux terminer ce tour d'horizon sans souligner la restructuration du Service Informatique. Des efforts importants ont été faits. Le nombre de sollicitations auxquels ils doivent faire face est en constante augmentation. Les projets portés ont tous des incidences informatiques. Je tiens à remercier devant vous Clarisse ACHE pour son investissement, sa volonté permanente d'améliorer le service au public utilisateur des différents systèmes d'information développés au sein de la fédération.

La tâche n'est pas aisée car c'est un service support de l'ensemble des actions développées et menées de concert tout en veillant à l'amélioration des moyens d'informations du cœur d'activité de la fédération.

En conclusion, je souhaite insister sur la qualité des échanges entre élus et permanents. Les premiers décident et les seconds proposent puis mettent en application les décisions. Rares sont les fédérations où ces relations sont aussi transparentes et productives.

Merci Mesdames et Messieurs pour votre écoute et votre patience. J'ai essayé de vous présenter une vision d'une partie de l'activité des services de la fédération. J'espère vous avoir convaincu de l'investissement de tous pour un service public de qualité.

#### **Monsieur Jean-Pierre SIUTAT présente ensuite le zoom de l'AG sur FFBB 2024.**

Deux vidéos de présentation sont diffusées à l'assistance.

Le Président invite les 6 Chargés de Développement à le rejoindre sur scène afin de les présenter.

#### **Monsieur Jean-Pierre SIUTAT qui préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Fédération Française de Basketball prononce la clôture de cette Assemblée.**

Chers amis,

Grand merci à vous tous d'avoir adopté les modifications statutaires ; nous allons pouvoir accueillir de nouveaux clubs 3.0. Je compte sur vous pour faciliter cet accueil de nouvelles associations ou structures commerciales, de nouveaux licenciés, de nouvelles pratiques. C'est le début d'un nouveau challenge qui s'ouvre à nous.

Grand merci également d'avoir voté le budget 2018-2019. Nous allons nous mobiliser pour accompagner au mieux cette transformation du basket français.

Grand merci à Thierry, Jean-Pierre, Stéphanie, à l'ensemble des élus fédéraux qui s'investissent au quotidien pour notre fédération. Grand merci à Alain et à l'ensemble du personnel de servir le basket français de belle manière.

Je souhaitais vous parler du séminaire des dirigeants à Troyes les 24 et 25 novembre prochains. C'est un rendez-vous très important.

Les ligues régionales, comités départementaux sont tous conviés, par leur président, leur secrétaire général, leur trésorier, leur directeur territorial, leur directeur technique régional, l'ensemble du comité directeur fédéral, le directeur général et ses collaborateurs.

Nous avons organisé le même regroupement il y a deux ans ; il nous avait permis de lancer une grande série de projets indispensables au développement de notre sport.

Au programme du prochain séminaire, nous avons décidé de travailler, par une succession de plénières et d'ateliers, en utilisant le logiciel KLAXOON qui va devenir un réel moyen de communiquer entre nous tous.

Beaucoup de thématiques :

- Un point complet du projet de la gouvernance du sport
- Un point complet du projet FFBB 2024 & CLUB 3.0
- Un travail sur les compétitions 5x5
- Un travail sur les compétitions 3x3
- Un travail sur les pratiques VxE
- Un travail sur les licences et les pratiques associées
- Une information sur le questionnaire de santé et certificat médical
- Une découverte plus approfondie de la nouvelle plateforme digitale
- Un travail sur le Plan Infra
- Un travail sur la féminisation et la monoparentalité
- Un travail sur le Projet de Performance Fédéral, en particulier sur les différentes étapes qui mobilisent nos Comités et ligues
- Un travail sur les pôles Espoirs en Région
- Un travail sur la répartition des missions entre la fédération, les ligues et comités
- Une découverte de l'e-Marque V2 et de la dématérialisation de la licence

Nous attendons beaucoup de ces moments de travail. Ce sont nos propositions qui feront nos évolutions de demain. Nous essaierons de vous faire passer quelques documents en amont afin de mieux préparer nos ateliers.

Pour finir, j'ai souhaité vous lire un extrait d'un courrier d'une personne élue d'une de nos structures ; cette personne est parmi nous, tout en étant démissionnaire. Je pense que vous vous reconnaîtrez un peu dans ce témoignage.

*« J'ai toujours donné bénévolement de mon temps, environ 30 à 40H par semaine, parfois plus, rarement moins. Mais là, je n'y arrive plus. Je ne m'y retrouve plus. De plus en plus de boulot, de contraintes, mais aussi de plus en plus de critiques, de baffes, de couteaux dans le dos. »*

Cette personne s'adresse à moi et parle de la Fédération : *« J'ai toujours admiré ta capacité de travail, tes dizaines d'idées à la minute, ton envie de développer le basket. Je te suis dans ta vision du basket. Mais nous vivons dans une France à deux vitesses. D'un côté les gros clubs, gros comités, grosses ligues qui peuvent se permettre d'avoir des salariés. De l'autre, les « petites structures », avec 2 personnes bénévoles qui font vivre les clubs, 2 personnes bénévoles qui font tourner le CD.*

*Alors quand tu téléphones à la fédé pour demander un renseignement, de l'aide, qu'on te désavoue alors que tu penses bien faire et que tu as appliqué le règlement, qu'on ne répond pas à tes mails, et que dans le même temps, il faut que tu ailles remplir des documents sur eFFBB, que tu expliques aux clubs la politique de la FFBB concernant les entraîneurs, les automnales, le 3x3, les nouveaux règlements, que tu dois aussi faire les licences, les mutations et tout ça pour hier évidemment, te bouger pour trouver des subventions, faire les calendriers sur FBI parce que le responsable n'a pas le temps, rencontrer les mairies pour ouvrir une basketterie, développer le basket dans la commune, pleurer pour avoir un gymnase pour l'entraînement des jeunes détectés du Comité Départemental. »*

Cette personne parle ensuite de sa nouvelle ligue régionale.

*Cette personne poursuit enfin sur son quotidien : « Tu arrives rarement à aller voir un match pour le plaisir car les gens t'agressent sur l'application des règlements, te colle un paquet de licences à ton arrivée, te reprochent de ne pas vouloir compter le nombre de points marqués par leur arbitre sur un match donné, te reprochent de ne pas avoir sélectionné leur chérubin pour la sélection départementale et j'en passe...*

*Et quand tu rentres chez toi, après ces matchs, tu trouves des mails incendiaires et des « gentils » messages sur les réseaux sociaux.*

*J'aime profondément le basket, mais aujourd'hui, je n'en peux plus. Je ne m'y retrouve plus. Je ne dors plus, je suis stressé et irritable, je n'y trouve plus aucun plaisir. Alors j'arrête. Je n'ai jamais attendu de remerciements, c'est le propre du bénévole, mais je ne veux plus être jugé, insulté, désavoué. »*

Certains d'entre vous se reconnaîtront un peu, beaucoup ou pas du tout dans ce témoignage. Mais il doit nous interpeler, comme il m'a interpellé.

Comment préparer l'avenir de notre sport si nos dirigeants territoriaux sont en prise à de telles difficultés ?

Faut-il lever le pied ? Faut-il adapter nos politiques en fonction des structures en déficit de ressources ? Faut-il laisser nos structures libres de faire leur propre politique, en fonction de leur capacité, de leur volonté, de leur adhésion à une politique nationale ?

C'est vrai, certains d'entre vous trouvent que nous ne donnons pas assez de liberté aux territoires ; nous avons évoqué ces sujets lors du séminaire de Troyes il y a deux ans : ce que nous allions unifier, ce que nous allions harmoniser et ce que nous laissons à l'initiative libre des territoires.

Laissons-nous ces deux ans pour bien mettre en place notre projet fédéral, surtout quand nous le soutenons financièrement ; il sera toujours tant de redonner plus d'initiatives pour la prochaine olympiade, la réforme territoriale sera, j'espère, derrière nous.

Pour le reste, rendez-vous est pris fin novembre à Troyes pour évoquer beaucoup de sujets.

Oui, nous pensons que le basket français doit préparer sa mutation, dans la dynamique de Paris 2024. Cette transformation se fera, comme toujours avec l'équipe en place, dans la concertation et la co-construction.

Grand merci, encore une fois, à la Ligue de Provence qui va, elle aussi, dans les jours prochains, fusionner avec la Ligue de Côte d'Azur. Grand merci à son président Jean-Pierre BRUYERE et son équipe de volontaires pour cette belle organisation dans ce lieu si chargé d'histoire.

Merci d'applaudir cette équipe de bénévoles (entrée des bénévoles).

Excellente saison à tous et à très très bientôt sur vos territoires.

---

Le Président  
Monsieur Jean-Pierre SIUTAT

---

Le Secrétaire Général  
Monsieur Thierry BALESTRIERE

Annexe :

1. Le Rapport Moral 2018
2. Modification des Statuts de la LNB.